ÉTUDE 2021

Urgences sociale et écologique

à la croisée des chemins

ACTION VIVRE ENSEMBLE

Rédaction

Catherine Daloze

avec Nicolas Bossut, Jean-Yves Buron,
Christian Daloze, Isabelle Franck,
Philippe Gabriel, Renato Pinto et Flora Soyez.

Illustrations

Photographies d'un fresque intitulée *« Notre maison »*,
réalisée par l'artiste Mathilde Dujardin
(https://mathildedujardin.wixsite.com/lamdujardin)
à la demande d'Action Vivre Ensemble, en juin 2021.

Photographies d'Alexandre Detry (Média Animation ASBL)

Travail graphique de Maud Grégoire (Snel)

Impression et graphisme

www.snel.be
Impression sur papier certifié FSC

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C012447
FSC
www.fsc.org

Éditrice responsable

Axelle Fischer
rue du Gouvernement Provisoire, 32
1000 Bruxelles

© Septembre 2021

Prix de vente : 3€

Étude publiée par

ACTION VIVRE ENSEMBLE

Avec le soutien de la

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Avant-propos

S'immerger dans le sujet de l'urgence environnementale et de la justice sociale entraîne des questionnements profonds, sur l'évolution de notre société, sur nos modes de vie. Comme si tout pouvait – devait – être remis en question. Depuis notre manière de nous brosser les dents le matin jusqu'au fonctionnement de nos démocraties. Le long fleuve de la réflexion n'est pas tranquille. Il n'en finit pas de me laisser percluse de points d'interrogations, d'un malaise parfois profond.

Sans doute est-ce, à la fois, le nombre et la nature même des crises dont il est question qui peuvent expliquer ce trouble. Elles sont économique, environnementale, sociale, démocratique… Appréhendées de manière systémique, elles ne laissent aucune zone de confort. Ou alors est-ce lié à l'angoisse pour demain, pour nos semblables, que ces crises génèrent ?

Peut-être est-ce aussi le contexte traumatisant que nous traversons, plongés dans une crise sanitaire d'ampleur, qui rend plus complexe encore la recherche d'éléments auxquels se raccrocher. Peut-être est-ce ce climat d'incertitudes particulier ou alors le lot de notre trajet d'humain, comme le suggère le philosophe Charles Pépin, en ce mois de mai 2021, lorsqu'il écrit : « *(…) l'incertitude est le biotope naturel de l'animal humain. Tout au plus pouvons-nous, naviguant sur cette mer de l'incertitude, poser de temps en temps quelques repères de certitude, telles de petites bouées de couleur flottant au gré d'une mer immense.* »[1]

Peut-être est-ce le martèlement sur la place publique d'affirmations, de slogans, de propos ramassés et polarisés qui accentuent mon malaise. Peut-être est-ce une forme de paralysie face à « *cette crispation généralisée* », à cette époque de « *vitrification idéologique* », à ce « *brouhaha des évidences* » dont parle Jean Birnbaum et auxquels il voudrait répondre par « *le courage de la nuance* »[2].

Le tâtonnement, la prise de recul, les doutes, les « euh… » et les « je ne sais pas » n'ont pas bonne presse de nos jours. Faute de temps, sans doute. Le souvenir me revient alors d'une réflexion de ce professeur de langues anciennes si confrontant, lancée à la classe de grands adolescents que nous étions aux portes des années '90 : « *le temps, il n'est pas question de l'avoir mais de le prendre* ». Une posture bien difficile à tenir quand tout nous presse.

Avec cette publication, nous vous invitons à prendre le temps, avec nous, maintenant, pour sortir de la paralysie et entrer dans le trajet du voir, juger, agir cher à l'éducation permanente que nous défendons. Bonne lecture, à l'allure qui vous conviendra.

Catherine Daloze, chargée d'études

1 *Philosophie magazine*, n°149, mai 2021, p.8.

2 Jean Birnbaum, *Le courage de la nuance*, éd. du Seuil, mars 2021.

Introduction

Une ambiance verte

Le souci pour l'environnement se marque partout. Du sachet de pain sur lequel figure la mention « Je suis en papier. Je respire. Je suis un ami de l'environnement », aux publicités pour les automobiles qui pêchent dans le vocabulaire du durable, en passant par les émissions télévisées sous la bannière « demain ». Le vert colore notre quotidien.

Les alertes en matière de dégradation environnementale ne datent pas d'hier, mais les mobilisations de jeunes et les grèves scolaires initiées en 2019 semblent avoir marqué un tournant. La prise de conscience des effets dommageables de l'activité humaine sur nos écosystèmes a dépassé largement les cénacles d'experts. Les changements climatiques et environnementaux occupent une grande partie des préoccupations de notre temps.

Deux faces d'un même problème

Dans les marches pour le climat ou au cœur du mouvement des Gilets jaunes… - souvenez-vous, avant la pandémie et l'envahissement de nos vies par le coronavirus – la justice sociale était réclamée de concert

avec la transition environnementale. Les organisations de lutte contre la pauvreté marchaient main dans la main avec les « gilets verts ». Le slogan « *fin du monde, fin du mois, même combat* »[1] réclamait de ne pas opposer jaunes et verts, social et environnemental, pauvreté et changements climatiques, « *cri des pauvres et cri de la Terre* »[2].

Chacun exprimait une même urgence par rapport à un « *système qui transforme l'homme en super-prédateur, tout aussi funeste pour la nature que pour ses semblables* »[3]. Aujourd'hui, l'urgence d'un changement se fait plus criante, encore. Les témoignages en page 21 ci-après ne disent qu'une partie de l'injustice subie, mais ne laissent pas indifférents. Il importe de prendre en compte ces deux faces d'une même dynamique délétère pour le vivant, dans toutes ses composantes.

Chemin de lecture

Les pages qui suivent proposent un arpentage (un parcours à grand pas). Vous n'y trouverez pas la somme complète des travaux sur le sujet qui nous occupe, ni le tour entier de la question, ni même un catalogue de réponses détaillé. Vous y trouverez de la matière à réfléchir, à discuter, à creuser, de l'inspiration peut-être. Le fil qui vous est tendu, lecteur ou lectrice, passe par trois étapes, celles du voir-juger-agir points de repères familiers à la démarche d'éducation permanente[4]. Il débute avec les constats, se poursuit à l'écoute de personnes qui expriment des lignes directrices, des principes qui pourraient nous guider dans l'action. Et c'est là la troisième étape, la fin du voyage… Enfin pas vraiment, car s'il y a une forme de progression dans ce parcours, une forme de chronologie, les chapitres s'inscrivent aussi dans un cycle, une boucle. Le vu aujourd'hui, ne sera pas identique demain, il sera fort de nos agir d'aujourd'hui, modifié par ceux-ci. Le terreau des constats sera nourri des bourgeons qui éclosent et se multiplient. Espérons-le. C'est en tout cas dans la perspective d'un changement que cette étude vous invite à cheminer au gré de trois dimensions poreuses l'une à l'autre.

La force dans la diversité

Au fil des parties se logent aussi les apports-éclairs de trois personnes choisies pour leurs profils complémentaires : travailleur d'une fédération d'associations environnementales, travailleuse d'un réseau actif sur le terrain de la lutte contre la pauvreté, étudiante en animation socio-culturelle. Il et elles ont répondu aimablement à notre invitation leur demandant de s'exprimer sur la thématique de la justice sociale et de la transition écologique, en partageant des éléments à visibiliser, selon eux, des principes à garder à l'esprit, des types d'action à développer. Leurs propos forment des contrepoints. Ils nourrissent la réflexion et constituent des amorces potentielles aux communs à développer.

Car les constats sont sombres, les changements de cap importants, les marges de manœuvre étroites. Mais au repli, au déni ou à la paralysie, nous préférerons la recherche d'énergies à partager, la multiplication des lieux de rencontre, de dialogue et de construction en commun.

1 Action Vivre Ensemble, *Fin du monde, fin du mois. Des interpellations qui convergent*, analyse n°7, 2019.

2 Expression du pape François.

3 Philippe Descamps, *La justice sociale, clé de la transition écologique*, dossier : *Le soulèvement français*, dans *Le Monde diplomatique*, janvier 2019, p.14-15. À lire aussi sur www.monde-diplomatique.fr

4 La méthode du voir, juger, agir porte la marque de fabrique de l'abbé Joseph Cardijn (1882-1967) et de la dynamique qu'il a initiée avec la JOC (jeunesse ouvrière chrétienne, rebaptisée en 2014 « jeunes organisés combatifs »).

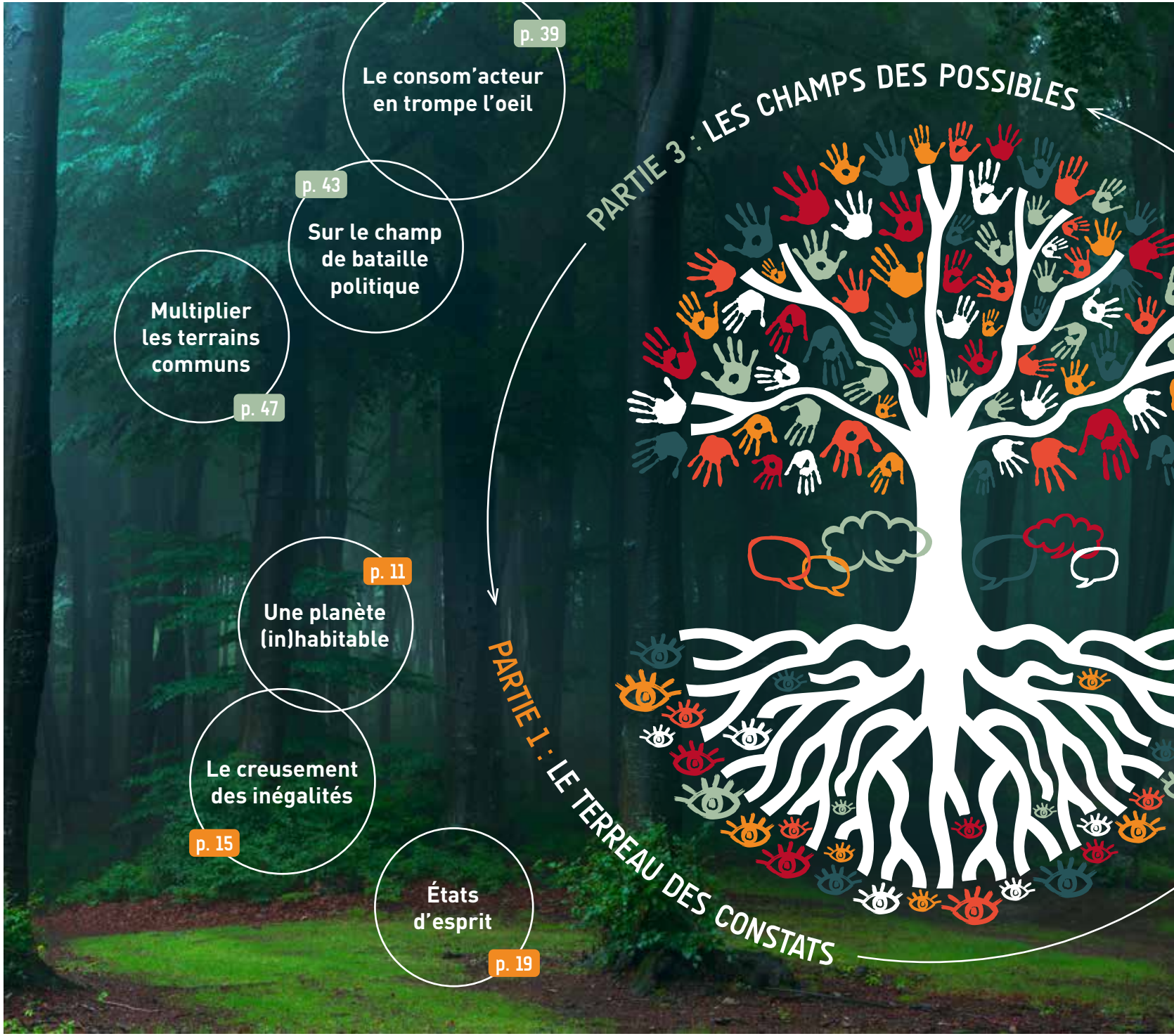
PARTIE 3 : LES CHAMPS DES POSSIBLES
Le consom'acteur en trompe l'oeil
p. 39
Sur le champ de bataille politique
p. 43
Multiplier les terrains communs
p. 47
PARTIE 1 : LE TERREAU DES CONSTATS
Une planète (in)habitable
p. 11
Le creusement des inégalités
p. 15
États d'esprit
p. 19

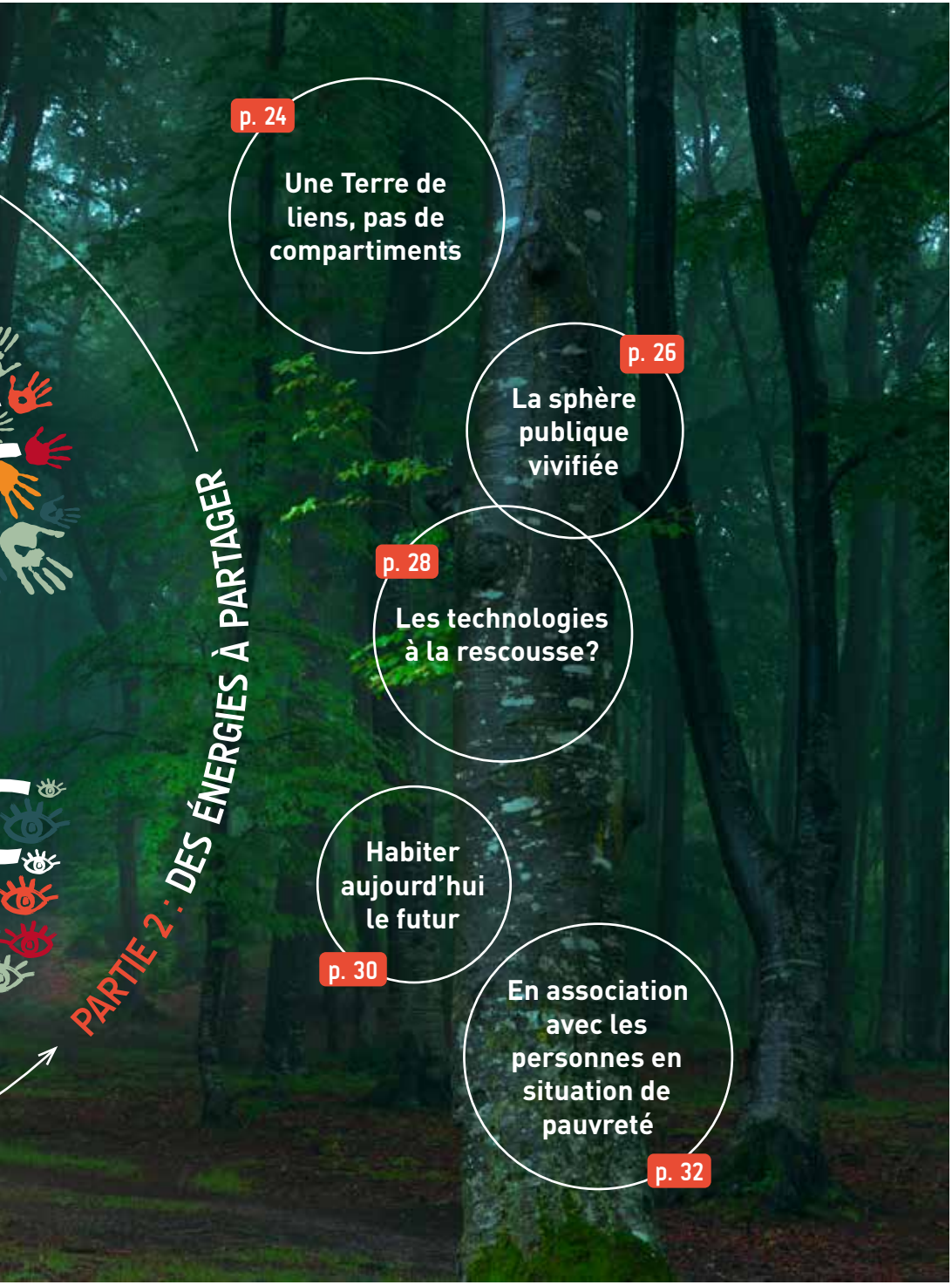

Avant-propos

Introduction

p. 4| Une ambiance verte
Deux faces d'un même problème
p. 5| Chemin de lecture
La force dans la diversité

Le terreau des constats

<<< Une planète (in)habitable
<<< Le creusement des inégalités
<<< États d'esprit

Des énergies à partager

<<< Une Terre de liens, pas de compartiments
<<< La sphère publique vivifiée
<<< Les technologies à la rescousse?
<<< Habiter aujourd'hui le futur
<<< Associer les personnes en situation de pauvreté

Les champs des possibles

<<< Le consom'acteur en trompe l'oeil
<<< Le champ de bataille politique
<<< Multiplier les terrains communs

Le terreau des constats

« Oublieux des limites naturelles, négligeant la complexité du vivant, l'être humain en est venu à nier l'impermanence de toute chose et particulièrement celle de notre civilisation. Sans vraiment oser nous l'avouer, nous la considérons comme éternelle. Ceci est révélateur d'un manque d'humilité et de lucidité qui nuit à l'efficacité des luttes sociales et environnementales. (...) Dans les sociétés 'occidentalisées', l'être humain a progressivement renié tout lien de parenté avec la nature dont il est issu. Fort de ses facultés de création sans équivalent dans le règne animal, il en est même venu à se positionner en concurrent de cette la nature créatrice. Il a imaginé pouvoir sans dommages remodeler celle-ci à sa guise. (...) On ne perturbe pas impunément de délicats équilibres naturels fruits de millénaires d'évolution. Et une technologie trop développée concourt à nous éloigner de la réalité du vivant. Elle détériore toujours plus la perception que nous en avons. »

« Si l'on accepte le postulat selon lequel il n'est pas possible, sauf effet du hasard, de résoudre un problème que l'on ne comprend pas ou dont on mesure mal la portée, la lucidité est un devoir pour qui entend porter remède aux problèmes environnementaux et sociaux. Même si l'analyse lucide conduit à conclure que, quoiqu'on puisse faire, ceux-ci demeureront au moins partiellement... »

Pierre Courbe
Inter Environnement Wallonie

En observant, on voit : des épisodes de canicule et vagues de chaleur comme à l'été 2020 ; des sécheresses estivales à répétition qui affectent l'agriculture, des rivières et ruisseaux qui baissent de niveau, des inondations après de fortes crues, des arbres aux houppiers dégarnis été comme hiver, des images de déserts qui progressent, de glaciers qui fondent…

Une planète (in)habitable

2050 : la neutralité carbone. 2030 : la réduction d'au moins 45 % des émissions de CO_2. Le tic-tac environnemental ne tient pas du rythme berçant de la pendule qui ronronne. Il est plutôt la prémisse d'un « boum », le signe d'une minuterie explosive. Les échéances de l'Accord de Paris[1] se rapprochent en tout cas à grands pas. Et voilà déjà plus de 5 ans que le traité international a été conclu. Ligne de mire à l'époque : le milieu du siècle. Dit comme cela, on pouvait avoir l'impression d'avoir le temps. Et pourtant…

Aujourd'hui, *« limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C, de préférence à 1,5°C, par rapport au niveau préindustriel* [ndlr : 1850-1900[2]] »[3] - l'objectif à atteindre et séquencé d'ici 2050 - peut être qualifié au mieux de très ambitieux, au pire d'inatteignable sans changements majeurs.

Un ou deux ¨petits¨ degrés en plus ?

Un premier bilan mondial est en préparation pour 2023. On en saura plus. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques fera le point sur les progrès accomplis. Mais déjà aujourd'hui, dans cette perspective, le Giec élabore un rapport de synthèse. Et les échos du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat n'ont pas l'allure de bonnes nouvelles. Car force est de constater que notre planète se réchauffe à un rythme plus rapide que ce que prévoyait initialement la science[4]. Voici deux ans déjà, le Giec constatait que « *les activités humaines ont provoqué un réchauffement planétaire d'environ 1°C au-dessus des niveaux préindustriels, avec une fourchette probable allant de 0,8°C à 1,2°C. Il est probable que le réchauffement planétaire atteindra 1,5°C entre 2030 et 2052 s'il continue d'augmenter au rythme actuel* »[5].

1 Pour en savoir plus, lire sur le site du CNCD: *Climat : l'Accord de Paris expliqué à… ma collègue*, https://www.cncd.be/Climat-l-accord-de-Paris-explique, consulté le 10 mai 2021.

2 Période utilisée comme référence, notamment parce que l'on dispose des premiers registres fiables de températures mondiales, à partir de cette période.

3 https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris, consulté le 10 mai 2021.

4 Voir www.climat.be: le site fédéral belge pour une information fiable sur les changements climatiques.

5 Rapport spécial du Giec, publié en 2019, à consulter sur le site du groupe : www.ipcc.ch/

Pas que le climat et les gaz à effet de serre

Quand on aborde le contexte environnemental actuel et ses enjeux, le climat occupe une place de "star" dans les problématiques. Au point d'en éclipser les autres. Or, la pollution, l'épuisement des sols et des nappes phréatiques, l'acidification des océans, le bruit ambiant (notamment sous-marin), la raréfaction des minerais… comptent pour beaucoup. Les "ressources" naturelles sont préoccupantes. Les nommer "ressources" n'est pas anodin et peut révéler notre considération à leur égard. En effet, "ressources" laisse entendre un usage, une disponibilité à notre profit. D'aucuns, au sein d'Action Vivre Ensemble et ailleurs, préfèrent ainsi parler de "biens communs".*

Mais poursuivons notre exploration des questions environnementales. Elles tiennent également à la biodiversité. En déployant nos activités, notre habitat, nous détruisons le milieu de vie de nombre d'espèces, y compris des micro-organismes, bactéries et champignons invisibles mais essentiels à nos écosystèmes. Nous parlons aujourd'hui d'extinction de masse de la faune. *« Les travaux du Giec ont permis qu'on parle désormais beaucoup des effets délétères du changement climatique, même si ça a mis du temps*, constate Yunne-Jai Shin, auteure coordinatrice du rapport de l'Ipbes[6] sur les écosystèmes (2019). *En ce qui concerne la biodiversité, on en reste parfois à l'image des grands animaux à protéger. On voudrait placer l'urgence sur la biodiversité au même niveau que l'urgence climatique. »*[7]

Un point commun relie, en tout cas, ces multiples problématiques environnementales : nous, humains, en sommes la cause.

* Lire à ce sujet : *Des ressources naturelles aux biens communs, repensons notre discours*, analyse publiée par Justice et Paix, déc. 2020.

Des effets abyssaux

Les impacts du réchauffement sont immenses. « *Au départ, le monde politique et celui de la recherche pensaient que deux degrés de réchauffement n'allaient pas conduire au cataclysme* », explique Julia Steinberger, professeure en économie écologique à l'Université de Lausanne et membre du Giec[8]. Mais, remarque-t-elle, les points de vue ont changé après avoir réalisé ce que deux degrés de plus signifiait : impacts considérables sur la biodiversité, fin des récifs de coraux qui abritent un tiers de la biodiversité marine, extinction ou menace de disparition d'un cinquième des espèces d'insectes et de plantes, hausse du niveau des mers, augmentation des vagues de chaleur et des épisodes de sécheresse, etc.[9] Or, rester sous le seuil des 1,5 °C de réchauffement se révèle quasiment impossible. Le ton des experts se fait plus pressant. La célébrité belge en matière de climatologie, Jean-Pascal van Ypersele, avertit en juin 2020 : « *C'est (…) de beaucoup plus qu'une réduction temporaire de quelques pourcents dont nous avons besoin. Et cela demande des changements radicaux dans la manière dont nous utilisons et produisons de l'énergie* »[10]. Il évoque alors le « *précipice climatique* » vers lequel nous nous dirigions sans la « *pause* » imposée par le virus du Covid. Sans doute nourrissait-il le même espoir que beaucoup.

6 L'Ipbes est une plateforme intergouvernementale d'experts comparable au Giec, mais pour la biodiversité.

7 Lavocat L., *Alerte biodiversité : le vivant s'effondre*, sur https://reporterre.net/, avril 2019.

8 « *Je ne travaille plus pour mon recteur, mais pour Greta* », dans la *Revue Démocratie*, n°1, janv. 2020, p. 13-15.

9 Résumé accessible des conséquences d'un réchauffement de 2°C : https://www.ecoconso.be/fr/content/quelles-sont-les-consequences-du-changement-climatique

10 *Lettre d'un climatologue confiné*, dans *Lettre d'information de la Plateforme wallonne pour le Giec*, n°17, juin 2020, p.6-8.

Faux espoirs d'un tournant

Pourtant, les confinements décrétés dans de nombreux pays pour faire face à l'épidémie de coronavirus ne semblent pas avoir marqué un tournant positif en matière d'environnement. En avril 2021, l'Organisation météorologique mondiale estimait que le ralentissement économique lié à la pandémie n'avait réussi à freiner ni les moteurs, ni l'intensification des effets du dérèglement climatique. Industries fermées, avions au sol, trafic routier fortement réduit..., les niveaux de pollution ont, certes, baissé drastiquement entre février et avril 2020. Mais il s'agissait là d'une sorte de "trompe-l'œil"[11]. En fait, en bilan d'année, les concentrations des principaux gaz à effet de serre ont continué d'augmenter.

« *On est en train de faire ce que l'on peut, mais à l'intérieur d'un cadre qui ne convient probablement plus à l'urgence nécessaire pour éviter une catastrophe planétaire et sociale* », estime Julia Steinberger.

Part des différents secteurs dans les émissions totales en 2019, en Belgique (%)

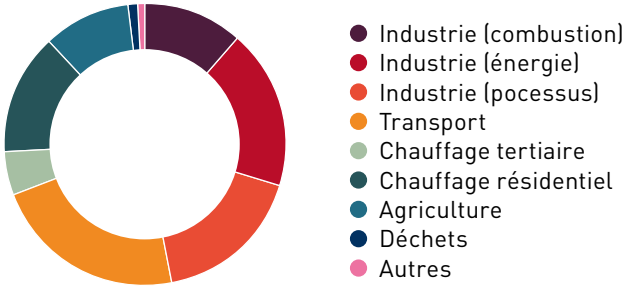

Analyse en détail et évolution entre 1990 et 2019 sur : https ://climat.be/en-belgique/climat-et-emissions/emissions-des-gaz-a-effet-de-serre/emissions-par-secteur

Les citoyens et les citoyennes 'au taquet'

Le paradoxe entre le temps qui presse et celui que l'on prend s'incarne également sur le terrain judiciaire. Voilà six longues années que des citoyens et citoyennes belges (d'un groupe de 11 personnes, ils sont aujourd'hui +/- 65.000) ont porté plainte auprès du Tribunal de première instance de Bruxelles. Leur grief : le manque de diligence de l'État fédéral et des Régions en matière climatique. Comme d'autres aux quatre coins du monde, ils veulent au travers de ce litige rappeler aux autorités politiques belges leur responsabilité dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il y aurait plus de 1.000 contentieux en lien avec le changement climatique à travers le monde, des poursuites de gouvernement mais également d'entreprises[12]. En ce qui concerne les autorités belges, le verdict est tombé : elles sont condamnées pour leur politique climatique négligente, ne remplissant pas leur devoir légal de diligence et de protection des droits humains. Sans s'essouffler, les porteurs de cette « Affaire Climat », qui saluent le travail de pionnier du tribunal de première instance de Bruxelles, poursuivent leurs actions. Ils répètent - eux aussi - qu'il est temps d'agir.[13]

11 *Coronavirus : des effets positifs sur l'environnement ? Un véritable trompe-l'œil,* sur www.rtbf.be/info, 29 oct. 2020.

12 Un site les répertorie : http://climatecasechart.com/

13 Plus d'infos sur le site https://affaire-climat.be/

« On se trompe souvent de cibles. Les campagnes de sensibilisation au changement climatique invitent aux "petits" changements du quotidien : consommer du vrac, couper l'eau quand on se brosse les dents, etc. Pour autant, une grande partie de la population (précaires, sans-papiers, étudiants) n'ont pas la possibilité ni les ressources pour changer leurs habitudes. Je pense qu'il est important de ne pas "culpabiliser" la population sachant que son rôle dans la consommation d'énergie et d'eau, mais aussi dans la production de CO_2, est bien moindre que celui des multinationales soutenues par les politiques actuellement. Je ne remets pas en question le fait que les modes de consommation doivent changer et que chaque personne peut apporter sa pierre à l'édifice. Mais il est important de considérer que les inégalités sont nombreuses et que nous n'avons pas, tous, les mêmes moyens ni les mêmes ressources. »

Sacha Keutgens
étudiante

En observant, on voit : de longues files devant les lieux de distribution de colis alimentaires; des couchettes bricolées dans un coin tentant de se soustraire aux regards des passants; des SUV en nombre sur nos routes; des sourires aux dents ravagées; des ventes immobilières à des prix inégalés; des coursiers à vélo qui enchaînent les heures…

Le creusement des inégalités

2030, encore (même échéance évoquée au chapitre précédent) : la fin de la pauvreté, les inégalités réduites[1] et le "zéro" faim. Voilà trois des objectifs établis par les États membres des Nations Unies[2]. Comme pour l'environnement, les résultats attendus d'ici à 9 ans nous donnent certes le goût de l'avenir, mais ils laissent perplexes quant au fait d'atteindre ces buts. Maigre réassurance : lorsque l'on prend connaissance du détail, lorsque les formules raccourcies pour cause de communication sont approfondies, l'ambition se montre davantage réalisable. Ainsi, la fin de la pauvreté d'ici à 2030 se mue entre autres en ceci : *« réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays. »* Ceci par rapport à 2015. Où en sommes-nous ? Quelles sont les tendances ?

Chiffres à l'appui

L'époque est aux indicateurs chiffrés. Nombre d'acteurs tentent d'en combler les carences en soulignant ce que certaines déductions statistiques basiques ne prennent pas en compte[3]. Ainsi, le seuil de pauvreté (équivalant à 60 % du revenu médian) est complété par la mesure des privations que vivent les personnes, par la prise en considération des situations "hors-cadre" (comme l'extrême pauvreté ou les bénéfices sous déclarés par certains), par le ressenti des personnes sondées. Constatons par exemple que 19,3 % des Belges indiquaient avoir des difficultés ou de grandes difficultés à s'en sortir, en 2019, tandis que 14,8 % de la population belge connaissaient un risque de pauvreté, d'après les seuils de revenus.[4] Pour 2019[5], l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps) synthétisait la situation en Wallonie de la sorte : « *le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est d'environ 25 % car de nombreux ménages cumulent pauvreté monétaire, privation matérielle sévère et/ou très faible intensité de travail.* »[6] Ce taux est estimé à est environ 20 % en Belgique, à 38,5 % en Région bruxelloise.

1 Objectif 10 décliné notamment comme suit : « *D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.* »

2 Plus d'infos sur le site des Nations Unies dédié aux objectifs du développement durable : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/

3 Action Vivre Ensemble, *Chiffrer la pauvreté. Plus qu'une histoire monétaire*, Analyse n°10, 2019.

4 Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, *Des faits et des chiffres. Combien de personnes connaissent-elles un risque de pauvreté ?*, nov. 2020. www.luttepauvrete.be/des-faits-et-des-chiffres/, consulté le 13 mai 2021.

5 Derniers chiffres en date, issus de Statbel sous la supervision d'Eurostat.

6 Iweps, *Les chiffres-clés de la Wallonie*, 2020.

En ce qui concerne les inégalités sociales, le Service de lutte contre la pauvreté fournit des éléments pour le pays : le revenu total net acquis par les 20 % les plus riches de la population est à peu près quatre fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. La richesse reste très inégalement répartie : le 1 % des ménages belges les plus riches possède autant que la moitié la moins fortunée de l'ensemble des ménages belges.[7]

De l'avis de Vincent Calay, chargé de recherche en prospective à l'Iweps, la réalité des phénomènes de pauvreté et d'inégalité reste complexe à approcher. L'objectivation est malaisée, notamment parce que les définitions de la pauvreté ou de l'inégalité varient en fonction de l'angle sous lequel on l'aborde : le revenu, le logement, la déprivation, la nécessité de recourir à certaines prestations sociales… Ajoutons-y le patrimoine, objet inégalitaire s'il en est. Difficulté supplémentaire : certaines dimensions interagissent pour se renforcer mutuellement.

Les chercheurs et chercheuses de l'Iweps constatent néanmoins que la pauvreté des conditions de vie demeure élevée voire s'accroît dans la population wallonne (en particulier pour les familles monoparentales, les jeunes de moins de 25 ans et les femmes en particulier de plus de 65 ans). Bruxelles est dans une situation plus délicate encore, et tendanciellement plus inégalitaire en termes de revenus.

Le Covid, un effet loupe et aggravant

Autre difficulté, les objectivations chiffrées peuvent se montrer bien lentes au regard de la réalité des personnes. La crise sanitaire l'a montré. « *La Belgique est particulièrement faible en termes de monitoring de la précarité… »*, explique Céline Nieuwenhuys, secrétaire générale de la Fédération des services sociaux, qui a été membre du GEES (groupe d'experts en charge du déconfinement entre avril et août 2020) et est membre du groupe d'experts GEMS qui lui a succédé. « *Pendant la première vague, je recevais tous les quelques jours un rapport extrêmement précis et détaillé sur la santé financière des entreprises*, précise-t-elle. *En revanche, rien du tout sur la précarité ! Ni les administrations, ni le cabinet de consultance McKinsey Global Institute n'ont été en mesure de fournir des données, sur comment vont les gens, quelles catégories sont dans le rouge, etc.* »[8]

Or, la crise sanitaire a plus que probablement renforcé l'appauvrissement des moins bien lotis. Un travail interdisciplinaire mené au sein de l'Iweps et avec des institutions - publiques et privées – partenaires, le fait remarquer : la « *crise actuelle 'se superpose' à une dégradation*

7 Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, *Des faits et des chiffres. Quel est le niveau des inégalités de revenus en Belgique ?*, avril 2020.

8 *La précarité à l'ombre de la crise. Entretien avec Celine Nieuwenhuys*, dans *Aide mémoire* n°95, janv-mars 2021

sociale préexistante. Au-delà de la situation sanitaire, cette crise a exacerbé et mis en lumière de nombreuses inégalités. » Parmi les plus touchés : les travailleurs sous contrats précaires - interim, saisonniers, flexi-jobs, jobs d'étudiants, travail artistique…-, les jeunes, les femmes et familles monoparentales, les personnes ayant besoin d'une protection internationale, les personnes en fracture numérique, les parents d'enfants handicapés… « *La situation des personnes les plus précaires s'est fortement dégradée,* constatent-ils, *tant sur le plan de leur santé que de leurs droits fondamentaux (logement, alimentation, isolement, enseignement…).* »[9]

A contrario, notons que, selon les chiffres de la Banque nationale, un montant de 13,8 milliards a été déposé sur des comptes d'épargne et de 12,4 milliards sur des comptes courants l'année 2020. « *Le patrimoine des Belges a atteint des records* ».[10] D'une partie des Belges seulement, on l'aura compris.

Et l'environnement s'y met aussi

Les problèmes environnementaux viennent s'ajouter au tableau des inégalités. Leur amplification est inquiétante pour tous, mais il est établi qu'ils pénalisent davantage les moins nantis. « *(…) ce sont les personnes en situation de pauvreté qui ressentent souvent les premières et le plus fortement les impacts de cette évolution* [climatique et environnementale] »[11], affirment Mélanie Joseph et Henk Van Hootegem du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté. Ils évoquent entre autres le lien frappant entre pollution et inégalités : « *les personnes en bas de l'échelle sociale sont davantage exposées à la pollution, aussi bien au sein de leur logement que dans leur environnement extérieur.* » Un lien est établi entre précarité sociale et exposition à une mauvaise qualité de l'air notamment. Pourquoi ? François Perl, ancienne figure marquante de l'Inami, l'explique en partie par la corrélation entre « *stratification géographique et stratification sociale dans de nombreuses zones urbaines où les habitants sont, au moins partiellement, privés d'accès à des zones verdurisées* »[12]. L'exposition au bruit, aux polluants d'origine industrielle, à l'insalubrité d'un logement, etc. est inégalement répartie, et peu considérée.

Par ailleurs, d'aucuns craignent de voir augmenter les problèmes climatiques, comme l'émission de gaz à effet de serre, si les populations modestes venaient à voir leur niveau de vie s'améliorer. Or, en Europe, l'empreinte carbone s'élève à environ 11 tonnes par personne, par an, en moyenne. Elle devrait descendre à 1 ou 2 pour rester sous 1,5 C°. La diminution doit être sévère. L'enjeu de justice se fait dès lors plus criant.

9 Iweps, *Rapport de recherche, n°40 : Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-7e exercice). Focus sur les impacts de la crise COVID-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*, juillet 2020.

10 *Près de 50% des Belges frileux de dépenser après la crise sanitaire, selon Test Achats*, dans *Le Soir*, 19 avr. 2021.

11 Mélanie Joseph et Henk Van Hootegem (Service interfédéral de lutte contre la pauvreté), *À l'intersection de des justices sociale et climatique*, dans la revue *Politique*, n°114, déc. 2020, p. 17-21.

12 François Perl, *Santé-Environnement : inégalités croisées*, dans la revue *Politique*, n°114, p.35-39.

« Je voudrais attirer l'attention sur les populations vivant l'appauvrissement, la pauvreté et la pauvreté durable et leurs vécus. Lorsque ces questions de justice sociale et transition écologique sont abordées, ces personnes sont trop souvent encore non prises en compte, non écoutées. Elles sont invisibilisées, alors que ces questions les concernent au premier chef. (...) Elles sont trop souvent encore stigmatisées comme étant des 'surconsommateurs', des 'pollueurs insouciants', des 'je m'en foutistes'. La logique qui en découle est de vouloir les éduquer, de les sanctionner, de les taxer... Pourtant, la réalité des chiffres, trop souvent méconnue, nous montre que les ménages pauvres sous-consomment l'eau, l'électricité, voire mettent en place des mécanismes de privation, de limitation (compteurs à budget, coupure d'eau, ...) de peur de ne pas pouvoir faire face à ces dépenses. Un autre fait est qu'ils vivent dans des logements mal isolés au niveau énergétique, et ce malgré eux, car ceux-ci sont souvent les seuls 'accessibles' financièrement... et encore. »

Anne-Françoise Janssen
Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

En observant, on voit : sur les étals des librairies des publications titrées *L'humanité en péril* (de Fred Vargas), *D'un monde à l'autre. Le temps des consciences* (de Nicolas Hulot et Frédéric Lenoir), *Raviver les braises du vivant* (de Baptiste Morizot). Il y a comme un parfum de gravité dans l'air. Les médias regorgent d'émissions consacrées à « *demain* ».

États d'esprit

Le monde d'après…

Aux portes de l'été 2020, les espoirs semblaient nourris. Même si la sidération et l'état d'urgence ont largement occupé les esprits, les voix se multipliaient au fur et à mesure des semaines d'épidémie pour esquisser le « monde d'après ». Est-ce la faveur d'un bouleversement généralisé ? Ou celle du temps suspendu par le confinement ? Quoi qu'il en soit, nombre de chroniqueurs et chroniqueuses, de militants et militantes, d'académiques… ont nourri les desseins pour l'après[1]. Ils nous ont abreuvé de leurs projets pour après la crise, sans imaginer sans doute à ce moment-là qu'elle durerait, convaincus qu'elle serait l'occasion. En toute crise se trouve l'émergence d'opportunités, rappelait-on alors à l'envi.[2] Des intentions de "réinitialiser" le monde dans lequel nous vivions jusque-là, ont donc fleuri. Vers une égalité radicale, vers une nouvelle Renaissance, vers une économie régie tout autrement, vers des circuits-courts, vers plus d'humain, de respect du vivant, de solidarité… En parcourant les pages précédentes, on peut légitimement considérer que le basculement attendu par certains ne s'est pas déroulé (encore) ou qu'il fait face à des résistances.

De l'effondrement

L'idée de basculement traduit pour partie l'esprit du temps. Depuis quelques années, s'est répandue une atmosphère menaçante. Fin du monde, effondrement…, il est question de catastrophe à l'horizon. Il y a entre autres dans notre univers culturel de plus en plus de fictions sur l'effondrement environnemental. Cette multitude de livres, de films marquent notre façon de percevoir le monde, nourris de dystopies post-apocalyptiques à succès.

Dans le champ scientifique, l'idée de l'effondrement de la civilisation industrielle et des écosystèmes actuels s'est popularisée après 2015, avec le « *petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes* » de Pablo Servigne, agronome, et Raphaël Stevens, éco-conseiller. Leur publication *Comment tout peut s'effondrer*, d'abord essai à la diffusion relativement confidentielle, est rapidement devenu succès de librairie. La « collapsologie » est née comme un courant de pensée à l'influence grandissante, discipline qui interconnecte « *l'ensemble des travaux scientifiques qui traitent des effondrements possibles* »,

1 Lire entre autres : *20 idées sur le monde d'après*, dans *L'Echo*, 10 juillet 2020

2 Nous préférions dire que toute crise recèle des occasions de questionnements. Action Vivre Ensemble, *Se tenir à distance et maintenir le lien : une équation difficile*, analyse n°14, 2020.

qu'ils concernent les marchés boursiers, des populations d'animaux, des courants océaniques… En 2020, le mot fait son apparition au dictionnaire. Pour ses concepteurs, l'effondrement est l'horizon de notre génération, « *c'est le début de l'avenir* ». Il s'agirait de s'y préparer, concrètement, mais aussi spirituellement ou éthiquement. Car, ils le reconnaissent, il y a un aspect sidérant et bouleversant dans cette question d'un possible effondrement. « *Cela remet en question tout notre rapport au monde* », constate Pablo Servigne. Pour lui, il nous faut « *naviguer entre un 'tout est foutu' - relativement toxique comme posture - et, à l'opposé, 'je ne veux que des bonnes nouvelles', cet optimisme béat, qui veut des solutions, ne pas entendre les mauvaises nouvelles et se trouve dans une sorte de déni. Entre les deux, il y a un chemin, un équilibre à trouver.* »[3]

Secouer pour mieux bouger ?

L'effondrement s'inscrit dans une sorte de filiation avec les différents concepts qui ont tenté de décrire la situation planétaire, avant lui. Ces derniers : développement durable, transition, décroissance, comportaient, en leur sein, des axes d'actions. Avec l'effondrement, l'insistance est mise sur l'urgence d'agir. On peut y voir une manière de faire pression, d'engendrer une réaction. Comme dans les mots de Greta Thunberg au Forum économique mondial à Davos en 2019 : « *Je ne veux pas que vous soyez pleins d'espoir. Je veux que, chaque jour, vous ayez peur comme moi. Et puis je veux que vous agissiez.* »

Dans ce contexte, l'angoisse peut redoubler de vigueur ; le sentiment d'impuissance se faire envahissant. On parle d'ailleurs de « solastalgie », d'« éco-anxiété », comme des conséquences psychosociologiques de la dégradation de l'environnement. La philosophe Charlotte Luyckx estime qu'« *On ne peut se donner le luxe d'être pessimiste. (…) Quand on est profondément touché par le sort de la planète, c'est à ce moment-là qu'on est plus enclin à s'engager pour changer les choses* »[4]. N'élargirions-nous pas son propos centré sur l'environnement à d'autres sidérations comme l'injustice sociale, les inégalités … ?

Portant un regard critique sur les analyses des collapsologues, Jérémie Cravatte, animateur au sein de l'ASBL Barricade à Liège, pointe notamment l'occidentalo-centrisme de leur positionnement. Il s'interroge aussi sur une forme de dépolitisation sous-jacente : « *Une autre proposition majeure* [de certains collapsologues] *est de fonder et renforcer de petites communautés résilientes, des écovillages. Cela pourrait s'avérer une piste pertinente si elle posait la question des luttes nécessaires à sa généralisation pour tou·tes. Le paroxysme de la fuite sans construction de réponses collectives s'illustre dans le survivalisme. Sa philosophie ? Se débrouiller sans l'État, ou plus exactement sans Sécurité sociale ni services publics — alors même que ce sont là des outils de résilience construits par les mouvements sociaux.* »[5]

En mode survie

La mouvance survivaliste ne date pas d'hier. Mais elle semble susciter un regain d'intérêt, dans le contexte du sentiment de plus en plus partagé que l'avenir sera sombre. D'aucuns évoquent une « gentrification » - entendez la transformation du profil socio-économique vers des catégories plus favorisées - du mouvement historiquement ancré aux États-Unis, sur fond de Guerre froide. Philippe Reltien, de la cellule investigation de Radio France, distingue les « survivalistes » contemporains en deux écoles : d'une part, les individualistes, « *qui se préparent à*

3 Interview vidéo pour le journal *La Croix*, 15 nov. 2018.

4 Entretien paru dans *Zones à défendre*, magazine *Wilfried*, hors-série 2020 ; p. 96-99.

5 *L'effondrement, parlons-en… Les limites de la collapsologie*, étude éditée par ASBL Barricade, 2019. Téléchargeable sur www.barricade.be/

se sauver avec leurs familles contre les autres. » et, d'autre part, les solidaires « *qui pensent au contraire que seule l'entraide entre les individus et de nouvelles formes de solidarité permettront de s'en sortir.* »[6]

De survie, il en est question lorsqu'on vit dans « *le trop peu de tout* ». La disponibilité d'esprit se voit envahie par l'inquiétude du lendemain. Les témoignages de personnes vivant la pauvreté relatent les difficultés – voire l'impossibilité - de prendre des choix qui tiennent compte des enjeux climatiques et environnementaux. Impuissance douloureusement vécue comme le décrivent ci-après deux témoins du vécu, militantes du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté[7]. L'énergie déployée est considérable.

Pascale B. : la réalité de la mobilité

Un vieil utilitaire interdit dans les zones de basse émission

« On n'a pas une vieille voiture par goût. On n'a pas le choix. (...) C'est un utilitaire, on ne peut pas tous se mettre dedans. Mais au moins il y a moins de taxes. (...) En habitant à la campagne, avec 5 enfants avec des activités diverses, des études, il est inconcevable d'être sans voiture. Les bus sont rares, chers, et peu pratiques pour tous les petits trajets. (...) Mon fils commence ses études à Bruxelles. Mais je ne peux pas rentrer dans Bruxelles avec l'utilitaire, du fait que c'est une zone de basse émission. Ou alors je devrai payer une amende. Elle passe au contrôle technique pourtant ! Comment faire pour le déménagement de mon fils ? »

Une prison de vie

« Trouver les bons plans, qui en plus ne se révèlent pas toujours efficaces, ça prend de l'énergie et du temps, sans compter le côté humiliant de ces (pseudos) bons plans. Ça coûte cher une voiture, la réparer, le carburant, les assurances (...) on est vite découragé au point de s'enfoncer dans un trou. Quand on a peu, on ne vit pas, on survit... et encore. On pourrait faire le choix de ne plus bouger. (...) Mais si on ne bouge pas, on s'enferme dans sa bulle, on rentre dans une prison, une prison de vie. Ce n'est pas ce que je veux pour mes enfants. C'est bien de faire des musées gratuits, des théâtres gratuits mais si on ne sait pas s'y rendre, à quoi ça sert ? »

Camille S. : quand on n'arrive pas à rénover sa maison.

Du double vitrage bricolé

« Je me rends bien compte qu'il faudrait faire des plus gros travaux d'un coup pour vraiment améliorer la qualité énergétique de ma maison, et pour que ça me revienne moins cher, mais je n'ai pas le choix. Et à force de faire à petites doses, ça me coûte beaucoup plus cher.

Je fais beaucoup moi-même. À mon rythme... mais aussi à mon rythme financier. Je fais mon double vitrage moi-même. Il y en a qui disent que ça ne sert à rien, que ce n'est pas efficace. Mais c'est ce que je peux faire. »

Pas les moyens de faire des choix

« Actuellement, quand je suis dans mon lit et qu'il pleut... j'entends des 'poc poc poc'... je sais qu'il pleut dans mon grenier mais je n'ose pas aller voir... Quand je verrai ce dont il s'agit, il faudra peut-être faire intervenir quelqu'un, mais qui ? À quel prix ? Et puis, tu ne sais jamais sur qui tu vas tomber, ni quelle qualité tu auras... quand tu as les moyens, tu as aussi les moyens de faire des choix, ce n'est pas le cas dans ma situation. Et tout cela t'use. Compter, ça use ; réfléchir pour trouver de fausses solutions, ça use ; rénover avec des bouts de ficelles, ça use ; la honte, ça use ! »

6 *Qui sont les survivalistes et comment s'organisent-ils ?*, enquête sur *France Culture*, 28 août 2020.

7 Extraits de témoignages livrés lors de l'atelier « À quelles conditions la justice sociale ne sera pas sacrifiée aux enjeux climatiques ? », à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, le 17 oct. 2019. Accessible dans leur entièreté : https://www.rwlp.be/images/tmoignagesenvironement.pdf

Des énergies à partager

Une Terre de liens, pas de compartiments

Qualifier la Terre de « maison commune », la considérer comme telle et réclamer d'en prendre soin, l'invitation vient du Pape François.[1] Elle est incarnée dans les propos de l'encyclique *Laudato si'*[2] - titre en référence à un cantique de saint François d'Assise, connu pour sa proximité avec la nature et les plus pauvres. Parmi les appels à changer d'orientation, l'encyclique où sciences et spiritualité se renforcent mutuellement, porte au-delà des chapelles et suscite l'intérêt en dehors du périmètre catholique[3]. Diffusée voici six ans, elle interpelle l'humanité dans son ensemble, et rejoint celles et ceux qui plaident pour une approche systémique.

Enchevêtrés avec la nature, et les uns aux autres

Laudato si' en appelle à la conversion de toutes et tous. Ne nous y trompons pas, l'encyclique ne regorge pas d'intentions prosélytes, elle n'enjoint pas à rejoindre les rangs de l'Église catholique.

La conversion réclamée se veut écologique, profonde et intérieure, avec pour base *« la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle, d'un avenir partagé »* par tous les êtres qui peuplent l'univers. Elle exhorte, dans cette perspective, à mettre un terme à notre posture en surplomb de la nature, à changer notre regard sur le vivant. *« Nous sommes enchevêtrés avec la nature »*, rappelle la lettre papale. Et pourtant, dans notre économie centrée *« autour du gain, il n'y a pas de place pour penser au rythme de la nature, à ses périodes de dégradation et de régénération, à la complexité des écosystèmes »*. L'utilitarisme domine, pragmatisme superficiel et de court terme, aux conséquences sociales également désastreuses, dénonce-t-elle.

Tout est lié

Laudato si' enchevêtre aussi le *« cri de la Terre et celui des pauvres »*. Une réunion qui constitue l'originalité de la réflexion, alors que, dans les débats sur l'écologie, l'approche combinée d'écologie et de justice sociale est rarement première. « *Une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* », peut-on lire dans l'encyclique.

1 Le terme de « maison commune » avait par le passé connu une certaine aura, sur la scène internationale, dans le chef de Mikhaïl Gorbatchev. Une maison européenne, pour le président de l'URSS (1985-1991).

2 *Laudato si'. Lettre encyclique du Saint-Père François*, éd. Fidélité, 2015.

3 *Laudato Si, l'encyclique du Pape François, un texte de Pentecôte et … un jubilé !*, opinion de Serge Maucq, dans *La Libre*, 29 mai 2020. Lire aussi : Fabien Revol, *La réception de l'encyclique Laudato si' dans la militance écologiste*, éd. Cerf, 2017.

L'approche est résolument systémique : « *tout est lié* » y est-il déclaré. Cette « *préoccupation d'une vue complexe, globale, au sens où il faut traiter les rapports entre chaque partie* », Edgar Morin la partage, et bien que non croyant, se retrouve dans la voie tracée par *Laudato si'*.[4] Le philosophe et sociologue de renom – considéré comme une des « consciences du siècle » (il est né en 1921) - estime lui aussi que tout est lié. « *Dans la nature, vous savez très bien que celle-ci n'est pas disposée comme dans une université où il y a d'un côté la botanique, d'un autre côté la biologie ou la géographie, etc. En réalité tout cela est lié* »[5]. Pourtant nous apprenons à séparer les réalités en petits morceaux à travers différentes disciplines, regrette ce féru de la pensée complexe. Il nous engage à « *relier ce qui, dans notre perception habituelle, ne l'est pas* ». Et ce, en droite ligne de l'étymologie du mot : *complexus* en latin signifiant étreinte, attachement, relation.

Au bénéfice de toutes et tous

Pour l'heure, nous serions pris dans une spirale d'autodestruction qui épuise les ressources, réduit la diversité dans la nature, dans les cultures..., accumule les déchets, détruit la terre, creuse les inégalités... Des textes comme *Laudato si'* entendent nous faire prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements fondamentaux. « *Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale*, y lit-on encore dans l'encyclique. *Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature.* »

Chacun et chacune intimement

En toile de fond, l'encyclique invite à redéfinir ce que l'on appelle le progrès. Dans ce sens, il s'agirait de soutenir des leaderships et des développements technologiques au bénéfice de tous, y compris les moins nantis, y compris les générations futures. Il s'agirait également de rendre infranchissables certaines limites normatives pour protéger l'environnement naturel et social, mais aussi d'aller plus en profondeur. Car aucun dispositif ne tient la route s'il ne bénéficie d'un ancrage dans les habitudes de chacun, dans ses convictions profondes. Et c'est sans doute là que le bât blesse, plus qu'ailleurs ; là que Laudato si' se démarque.

Des actifs dans la transition écologique vont aujourd'hui jusqu'à parler de transition intérieure ; se référant notamment au constat de Rob Hopkins, initiateur du mouvement des villes en transition : « *ce qui se passe à l'intérieur de nous est aussi important que ce qui se passe en dehors* ».

« *L'adoption de styles de vie individuels et collectifs soucieux de la sauvegarde de notre maison commune implique des décisions de mobilité, d'épargne, de rapport au travail, à la publicité, à la technique* », estime un collectif d'intellectuels, femmes et hommes proches des milieux chrétiens[6]. De leur point de vue, il s'agit moins de décisions gouvernementales que de la mise en œuvre par une « *multitude de groupes* » d'une résistance aux « *logiques dominantes néfastes* ». Nous préférons penser que là aussi, l'approche se doit d'être systémique. Elle concerne certes l'individu, les mouvements et les groupes mais aussi les principes qui régissent notre vivre-ensemble et nos politiques publiques. De cette approche collective, il sera question, ci-après.

4 *L'encyclique laudato si' peut être l'acte 1 d'un appel pour une nouvelle civilisation*, dans *La Croix*, 21 juin 2015.

5 *Edgar Morin : « La pensée complexe aide à affronter l'erreur, l'illusion, l'incertitude et le risque »*, dans *Les échos*, 27 mai 2014.

6 *L'écologie intégrale n'est pas ce que vous croyez*, opinion de Pierre-Louis Choquet, Arnaud Du Crest, Gaël Giraud, Laura Morosini, Marcel Remon, Cécline Renouard, Jean-Luc Souveton, dans *Le Monde*, 24 juillet 2018.

La sphère publique vivifiée

Faire face aux crises environnementale et sociale requiert « *un effort collectif à une échelle inédite* », souligne l'essayiste Naomi Klein dans un opus intitulé *Le capitalisme contre le climat*, écrit en 2011[1]. Elle y trace les grandes lignes d'un programme d'actions. Son premier point décrit la nécessité de « *faire revivre et réinventer la sphère publique* » et d'« *inverser la tendance à la privatisation* ».

De la collégialité

Le problème étant collectif, il appelle une réaction collective, estime la conférencière de renom. À la question qui lui est souvent posée : « *Que puis-je faire, en tant qu'individu, pour arrêter le changement climatique ?* », sa réponse est : « *rien. Vous ne pouvez rien faire. L'idée même qu'en tant qu'individus isolés nous pourrions jouer un rôle décisif dans la stabilisation du climat de la planète ou changer l'économie mondiale est objectivement délirante.* » La réponse est un peu abrupte, l'activiste le reconnaît et nuance. Son intention : attirer surtout l'attention sur l'importance de ne pas porter « ce fardeau » en solo, de ne pas tomber dans la responsabilisation individuelle à tout crin. « *Dans nos pays riches, on nous répète à l'envi que l'individu détient un pouvoir. En tant que consommateur. En tant qu'activiste, même. Résultat : malgré notre pouvoir et nos privilèges, nous nous retrouvons souvent à agir dans des cadres trop restreints – à l'échelle de notre propre mode de vie, ou peut-être de notre quartier ou de notre bourgade. Dans le même temps, nous abandonnons à d'autres le soin de s'attaquer aux changements structurels, aux politiques et au travail juridique.* » Ce sont ces niveaux qu'elle invite à réinvestir. En faveur d'un réseau de mobilité accessible et économe en carbone, de logements abordables et basse énergie…, elle en appelle, par exemple, à consolider nos infrastructures communes.

Le bien public

À ses yeux, défendre la réduction du rôle de l'État revient à « *s'attaquer à la croyance d'un droit à une vie décente partagé par tous, incluant des choses aussi diverses que l'accès à l'éducation de qualité, la mise à disposition d'espaces verts et la garantie d'infrastructures publiques bien entretenues.* »[2] L'organisation des secours après le passage de l'ouragan Katrina, sur la Nouvelle Orléans, en 2005, l'a profondément marquée sur ce point. Les services publics affaiblis et désinvestis ont rendu la tempête plus dévastatrice,

1 Naomi Klein, *Plan b pour la planète : le New Deal vert*, éd. Actes Sud, 2019.

2 Naomi Klein avec Rebecca Stefoff, *Vaincre l'injustice climatique et sociale. Feuilles de combat à l'usage des jeunes générations*, éd. Actes Sud, 2021.

indique-t-elle. « *Une catastrophe 'non naturelle' est advenue dans le sillage d'une catastrophe climatique* ». Et les familles pauvres ont été les principales victimes, défavorisées y compris dans le déploiement de l'aide à la reconstruction.

Considérer le rôle de l'État démocratique comme majeur et soigner le bien public à travers les services et politiques qu'il déploie ne fait pas bon ménage avec certains principes dominants. Naomi Klein en énonce (et dénonce) trois : la dérégulation, la baisse des impôts en particulier pour les entreprises et les plus riches, la privatisation.

À ceux qui affirmeraient qu'il n'y a pas d'alternative crédible à ces tendances, la professeure de droit social de l'UCL, Pascale Vielle, rétorquera que « *Aucune norme économique ne s'impose d'elle-même aux choix de société : des moyens suffisants peuvent être libérés pour refonder des politiques publiques à partir des impératifs de justice sociale, de solidarité et de participation.* »[3] Et d'insister pour pratiquer une approche démocratique, non exclusivement gestionnaire et comptable, dont un ingrédient d'importance serait la concertation sociale.

En Belgique, la privatisation marchande des services publics est bien moindre que dans d'autres pays. Néanmoins, les coupes budgétaires et la logique marchande d'entreprises publiques autonomes font l'objet de contestations. Le 1er avril 2020, encore, une carte blanche largement signée, réclamait vivement : « *l'intérêt collectif doit redevenir la priorité des politiques publiques* »[4].

Sous l'angle des droits

On entend parfois dire que « *le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas* ». Ne devrait-il pas être considéré comme la garantie des mêmes droits pour toutes et tous (un revenu suffisant, un logement, un accès aux soins de santé, à l'éducation, etc.) ? Et ce, sans se limiter à informer le public, mais en faisant en sorte de garantir effectivement ces droits.

Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, l'évoquait en parlant de l'alimentation et de la précarité[5], mais son propos vaut plus largement : « *On est dans une société où, quand on ne sait plus résoudre le problème par le droit, on dit toujours qu'il faut le régler par l'éducatif. (...) on va très souvent retourner aux gens qu'ils ne seraient pas compétents en des tas de matières. (...) On va disqualifier a priori. (...) C'est très violent. Je ne dis pas que ce n'est pas intéressant d'apprendre. Mais (...) il y a une tendance fâcheuse aujourd'hui à prendre par le côté : 'ils ne savent pas, on va leur apprendre'.* »

Elle met en lumière une « *double violence* » pour les personnes en situation de pauvreté, l'aspect disqualifiant et le fait de ne pas changer leurs conditions d'existence. « *On les met dans une contradiction encore plus intense* », entre le souhaitable et le possible. La digitalisation ambiante participe de cette disqualification. Explorons ci-après le champ des nouvelles technologies, leurs apports et leurs limites.

3 Opinion co-écrite avec Nicolas Lemoine, syndicaliste étudiant et Marc Zune, professeur de sociologie de l'UCL. *Le néolibéralisme existe : on peut le définir, l'observer et le dépasser,* dans *La Libre*, 14 févr. 2018.

4 Parution dans *Le Soir*. À lire sur https://www.fdss.be/fr/publication/gerer-lurgence-puis-reinventer-lavenir/

5 Intervention dans le cadre du Festival Nourrir Liège, 6 mai 2021. Grande conférence « alimentation et précarité », avec Christine Mahy et Olivier de Schutter. Disponible en vidéo – voir www.nourrirliege.be

Les technologies à la rescousse ?

Les innovations technologiques – dans le numérique, dans les énergies renouvelables, etc. – apparaissent comme les outils indispensables à la transition écologique. Elles incarnent même parfois l'espoir d'éviter des catastrophes.

L'espoir ou la conviction. Sans doute, le psychiatre aéronaute Bertrand Piccard fait-il partie des convaincus, soucieux de persuader à sa suite les politiques. En avril 2021, il avance, par exemple, une sélection de 1.000 solutions « *propres et rentables pour répondre à la crise environnementale* »[1]. L'homme rendu célèbre par un tour du monde, très médiatisé, à bord du *Solar impulse* grâce à la seule énergie solaire, entend « *stimuler l'économie et la protection de l'environnement* ». Également conseiller spécial de la Commission européenne, il estime « *qu'on doit intégrer l'industrie à la transition écologique et intégrer l'écologie dans la rentabilité de l'industrie.* » À ses yeux, le cadre légal actuel doit être modernisé pour « *tirer* » les innovations sur le marché, car les changements de comportements individuels ne suffiront pas.

Des chercheurs et chercheuses questionnent cependant la mesure dans laquelle les nouvelles technologies – en particulier numériques - peuvent constituer véritablement des solutions[2].

Déchets, consommation, obsolescence…

Ainsi David Bol, ingénieur, professeur à l'UCL, avertit : ces outils numériques et d'énergies renouvelables ne sont pas exempts d'impact écologique. Les déployer consomme des ressources, explique-t-il, pensant notamment aux *data centers*, ces structures physiques bien réelles de stockage de données virtuelles, ainsi qu'à la consommation en énergie de l'ensemble des TIC[3]. Sans oublier que ces outils digitaux génèrent des déchets en masse : la quantité de déchets électroniques produits en 2018 se monte à 4 millions de tonnes. « *Le numérique n'est pas durable, intrinsèquement. On le dit peu* », regrette dans la foulée Grégoire Wallenborn, docteur en sciences de l'environnement et professeur à l'ULB. Nombre de composants de nos smartphones sont, par exemple, irrécupérables, tant il faudrait une énergie folle pour essayer de reséparer et de purifier les éléments amalgamés.

David Bol relève ensuite certaines dérives de l'innovation technologique : l'empilement sans remplacement[4], la création de besoins artificiels et la génération de l'obsolescence. « *Nous devons*

1 Interview parue dans *La Libre*, 13 avril 2021. Voir aussi l'article : *Le nouveau bébé de l'explorateur Bertrand Piccard et de sa fondation Solar impulse…*, sur www.rtbf.be/info, le 14 avril 2021.

2 Écouter entre autres le webinaire de prospective de l'Iweps : *La transition écologique sera-t-elle numérique ?*, 25 mars 2021, consultable sur www.iweps.be

3 Technologie de l'information et de la communication.

4 Empilement du pétrole, charbon, nucléaire, renouvelable… Les sources d'énergie se cumulent.

aussi viser une transition écologique, dans l'innovation technologique, estime-t-il. *Garder le focus sur l'efficacité des technologies développées, mais les combiner à une certaine forme de sobriété ».*

Petit détour par l'automobile

La voiture électrique peut être une illustration parlante : vue comme un verdissement d'image, davantage qu'un impact sur la pollution ambiante. « *Le débat sur le bien-fondé environnemental d'une électrification massive des nouveaux véhicules mis en circulation a déjà fait couler beaucoup d'encre* », observe Fabienne Collard[5] du Centre de recherches et d'information socio-politiques (Crisp). La question des batteries, leur fabrication, leur recyclage, etc. fait notamment débat. La chercheuse ajoute une réflexion à propos de la *« tendance forcée à l'électrification du parc automobile européen »* : perçue comme une solution miracle, elle pourrait « *occulter la nécessité de promouvoir une utilisation raisonnée de l'automobile ou de mettre en place des mesures alternatives (covoiturage, véhicules partagés…) ainsi que des politiques efficaces de transport public.* »

L'accessibilité et la sélection

La combinaison d'alternatives évoquée ci-dessus et l'appel à une certaine sobriété ne donneraient pas une vue complète des points d'attention, si nous n'y ajoutions les enjeux démocratiques et d'accessibilité des techniques.

Les mesures de confinement en lien avec la crise sanitaire ont mis un coup de projecteur sur la fracture numérique, notamment. Et il ne s'agit pas, en la matière, de limiter les constats à une question d'outillage ou d'éducation. De nombreux acteurs et actrices de l'action sociale insistent : la fracture numérique « *ne doit pas être interprétée uniquement en termes d'accès à la technologie, mais bien appréhendée dans toutes ses dimensions, y compris relationnelle et sociale* ». Ils expriment par exemple, « *la nécessité de maintenir des guichets humains et une relation 'réelle' avec les personnes… ».*[6] Plutôt que de nous amener à n'exister que si nous sommes hyperconnectés et en permanence à la pointe de l'innovation, les technologies numériques gagneraient à être faiseuses de liens, de solidarité, de justice sociale, de partage et de mise en commun.[7]

En somme, les technologies ne doivent pas être une fin en soi, comme le rappellent les professeurs David Bol et Grégoire Wallenborn, mais des moyens pour la transition écologique. Trop souvent imposées sans débat public, sous le coup d'une sorte de *« tyrannie de facilité »*, les nouvelles technologies posent un problème fondamental, estime Grégoire Wallenborn : comment sélectionner démocratiquement celles dont nous avons véritablement besoin ? La réponse est à construire. Et ce, dès aujourd'hui, si on entend l'enjeu d'habiter aujourd'hui le futur dont il est question dans le chapitre ci-après.

5 Fabienne Collard, *Automobile : l'électrification à marche forcée*, dans *Politique*, n°114, déc. 2020, p.52-59.

6 Iweps, *Analyse des impacts de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie, rapport de la phase exploratoire (juin à août 2020)*, déc. 2020.

7 Action Vivre Ensemble, *Le paradoxe du digital*, analyse n°13, 2020.

Habiter aujourd'hui le futur

« Carpe diem », la maxime a fait un tabac, dans les années 90. À tel point que la location latine extraite d'un poème d'Horace vieux de plus de 2.000 ans a intégré le langage courant de nombre de contemporains. Profiter de l'instant présent (« cueillir le jour »), sans se soucier du lendemain : les conseils du professeur Keating incarné par l'acteur Robin Williams dans *Le cercle des poètes disparus* résonnaient sans doute à merveilles avec les aspirations de l'époque. Aujourd'hui encore, l'instant présent nous occupe beaucoup. Le succès de la méditation de pleine conscience sous nos latitudes occidentales témoigne, entre autres, de cette recherche à savourer le 'ici et maintenant'.

Se soucier de l'avenir

Néanmoins, le futur emplit les esprits. « *Nous sommes de plus en plus nombreux à commencer à nous ré-intéresser au futur,* constate la philosophe Emilie Hache[1]. *Nous nous soucions de plus en plus de l'avenir de nos déchets, comme nous commençons à nous inquiéter du réchauffement climatique, pour nous mais aussi pour ceux qui viendront après nous* ». La nouveauté, estime-t-elle, ce n'est pas d'y penser, mais de nous en *soucier*. Alors que nous avions tendance à nous *en remettre à* lui – par exemple en épargnant pour l'avenir -, aujourd'hui nous conjuguerions le futur à l'indicatif présent. En bref, une forme de souci moral pour le futur se vivrait davantage aujourd'hui qu'hier. Concrètement, nous essayons de penser au présent les conséquences de nos actions.

Autre particularité de notre époque, d'après la philosophe : ce souci moral pour le futur serait teinté d'une grande prudence par rapport à l'idée de progrès. « *La temporalité du progrès nous a coupés d'une culture de l'attention pour l'avenir dont on pensait ne pas devoir se préoccuper,* explique la philosophe. *Il nous faut réapprendre à prendre en compte l'avenir, c'est-à-dire à nous attacher collectivement aux conséquences de nos actes.* » Comble de la difficulté, c'est au moment où ce futur apparaît fortement menacé que nous ré-expérimentons l'attention pour l'avenir.

Générations futures, une notion très actuelle

Les générations futures sont au cœur de nos actualités. À la fois, les générations à naître, et les générations que représentent l'enfance et la jeunesse d'aujourd'hui. À la fois, les lointaines et les proches.[2]

1 Emilie Hache, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, éd. La découverte, 2011.

2 Emilie Hache ajoute le débat autour de la considération à la fois des humains et du vivant dans son ensemble (les non-humains).

Aux yeux d'Emilie Hache, nous semblons développer une « *communauté temporelle* » avec ces générations, en ne pensant plus « *l'avenir comme un après, juxtaposé au présent, mais comme quelque chose appartenant à notre collectif dont on prend en compte le point de vue, maintenant, vis-à-vis de nos actions et de nos décisions* ». Mais, pour l'heure, bien que très présentes dans nos esprits, la considération pour les générations futures ne nous amènerait « *pas encore à faire grand-chose, en dehors d'éprouver des scrupules* ». D'après Emilie Hache, nous devrions nous concentrer sur ce que les générations futures nous font faire maintenant, « *inventer les moyens politiques prenant en compte ce souci pour l'avenir* ».

« *Se réengager dans une relation d'attention vis-à-vis de l'avenir* » ne voudrait pas dire : produire des jugements sur ce que l'on devrait faire, mais participer à son élaboration dès à présent. Le passé et le futur se trouveraient intégrés dans les choix présents, dans les décisions politiques, économiques, scientifiques…

L'avenir quand le quotidien est à la survie ?

Cette manière d'appréhender l'avenir dans le présent, mais à distance de la pratique répandue du court-terme, pourrait rejoindre les préoccupations des personnes en situation de pauvreté. « *Une lutte durable, au sens de 'appropriée' et 'destinée à durer', contre la pauvreté ne peut consister à combattre les symptômes* », indique d'ailleurs le rapport « Durabilité et pauvreté », coordonné par le Service de lutte contre la pauvreté[3].

Les réflexions que ce rapport contient sont denses, elles ont été nourries par des personnes concernées par la pauvreté et des associations qui les regroupent. Avec elles, on se questionne : comment faire le lien entre le court terme – faire face aux difficultés de survivre au quotidien – et long terme – s'attaquer aux causes de la pauvreté ? Tout en restant une question ouverte, on ne peut s'empêcher de voir une piste de réponse, certes abstraite mais parlante, aussi dans le rapport : « *la durabilité, c'est l'avenir. La durabilité, cela signifie donner à chacun la vision d'un avenir et ne pas rester bloqué dans le ici et le maintenant* ».[4]

3 *Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques*. Rapport bisannuel 2018-2019, sous la coordination du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Disponible sur www.luttepauvreté.be

4 Ibidem, p. 6.

En association avec les personnes en situation de pauvreté

« *On s'entend souvent dire que les pauvres ne se soucient pas de la durabilité, qu'ils essaient chacun de survivre et que cela ne va pas plus loin. C'est absolument faux !*, défend une personne au vécu de pauvreté. *Nous devons revendiquer notre place dans ce débat-là et y apporter notre contribution propre. Car nous nous savons à quoi conduit le modèle de croissance, puisque nous en subissons les conséquences et que nous en souffrons.* » Ces quelques lignes, sous forme de mise au point, sont extraites du rapport « *Durabilité et pauvreté* », évoqué dans le chapitre qui précède.

Une concertation tenace

Chaque année, le Service de lutte contre la pauvreté – service public autonome - organise des temps de concertation avec des personnes en situation de pauvreté, avec des associations comme ATD Quart Monde et Luttes-Solidarités-Travail au sein desquelles elles se rassemblent. Leur perspective : élaborer un rapport bisannuel en matière de lutte contre la pauvreté, pour faire état de la situation aux responsables politiques, alimenter et orienter les politiques.

Ce lieu de rencontre, d'échanges, de travail en commun, créé voici plus de 20 ans par l'État fédéral, les Communautés et les Régions, poursuit inlassablement son but : permettre aux personnes vivant la pauvreté d'intervenir dans les politiques. « *C'est une histoire passionnante, mais les familles, les militants des associations de lutte contre la pauvreté, comme l'équipe du Service se sentent parfois très déçus, très fatigués, inquiets de constater que ce n'est toujours pas une priorité pour les politiques* », témoigne Vanessa Joos de ATD Quart Monde[1]. Il n'empêche les concertations de se poursuivre, les recommandations d'être formulées avec sérieux, approfondissements et dans le dialogue. Elles fournissent une véritable base de travail pour les gouvernements, parlements et tout autre attentif à mettre en œuvre des mesures pour lutter contre la pauvreté.

De l'injustice environnementale

En 2018 et 2019, les concertations ont abouti à un rapport intitulé « Durabilité et pauvreté », soucieuses de mettre à l'agenda politique ces « *deux questions urgentes pour notre société* ». De l'accès à l'eau à la mobilité, en passant par le travail, l'alimentation, les soins de santé, etc., l'exploration est fouillée ; les recommandations nombreuses et précises. Elles témoignent du fait que « *les personnes pauvres subissent les consé-*

1 Extrait de son intervention en conclusion du Forum durabilité et pauvreté, organisé le 21 sept.2020. Échos sur https://associations21.org/durabilite-pauvrete-echos-forum-21-sept2020/

quences du changement climatique de manière disproportionnée, surtout lorsqu'on prend en compte le fait qu'elles y contribuent le moins. »[2] Davantage exposées aux pollutions et à la dégradation environnementale, les personnes en situation de pauvreté « *ont moins de ressources pour faire face à ces conséquences (...). (...) elles ont moins facilement accès aux ressources naturelles, aux espaces verts et aux diverses initiatives éco-citoyennes, souvent plus coûteuses en temps ou en argent, qui émergent comme alternatives au système économique actuel* ».

Une implication revendiquée

Surtout, le rapport remet en question des idées reçues *« véhiculées, souvent implicitement, dans nos sociétés »*, comme l'expliquent Agathe Osinski, chercheuse à l'UCL, et Gilles Clamar, volontaire à ATD Quart Monde, tous deux participants aux concertations pour l'élaboration du rapport. Ils citent des préjugés comme le fait que les personnes qui vivent des situations de précarité ne s'intéressent pas aux questions environnementales ; qu'elles « *mènent des vies incompatibles avec les impératifs de durabilité* » ; qu'elles ne sont pas assez instruites « *pour mener un combat écologique* ».

Persuadés que les solutions durables nécessitent l'implication de tous, ATD-Quart Monde, le mouvement LST et Associations 21 (coupole d'associations pour le développement durable) organisaient un forum, dans le prolongement du rapport, en septembre 2020. En clôture de la journée, Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies pour l'extrême pauvreté et les droits humains, concluait sur cette considération : « *L'identification de mesures qui peuvent respecter cette double exigence de lutter contre la pauvreté et respecter les limites planétaires, n'est possible que si l'on prend au sérieux des solutions que des personnes en pauvreté développent eux-mêmes et elles-mêmes. Et ce n'est pas juste une question de principe, de fierté, de reconnaissance de leurs apports. C'est aussi parce que ce sont ces personnes sur la ligne de front qui connaissent le mieux les obstacles qu'elles rencontrent et qui sont les plus grandes innovatrices de solutions.* »[3]

Créer les conditions de la participation

La participation reste un défi. Elle requiert du temps – et de l'envie, insistent les associations en lien avec la pauvreté. La liste des étapes traversées par les personnes impliquées dans le rapport mentionné ci-dessus en dit long sur ce temps nécessaire. Il en faut pour se rassembler, assimiler des connaissances, instaurer un climat de confiance, apprendre à parler et à écouter, discuter ensemble, adopter une voix collective, dépasser les situations individuelles, procéder à l'analyse commune et l'exprimer, etc. On imagine aisément la disponibilité mentale, la persévérance dont il faut faire preuve. Le rapport ajoute une dimension peut-être plus ignorée. Il observe comme les personnes en situation de pauvreté « *ne gèrent pas toujours leur temps d'une manière autonome* », contraintes de justifier leur temps, au regard de leur disponibilité au travail, par exemple.

Pourtant le dialogue et la considération des personnes en situation de pauvreté comme des partenaires à part entière sont des clés essentielles, estimait Vanessa Joos en clôture du Forum « Durabilité et pauvreté ». « *La grande pauvreté qui dure est d'une grande violence faite à des milliers de personnes. La dégradation de notre environnement constitue une autre grande violence. Tout cela met plein de gens en colère, et si les bonnes réponses se font attendre, ils risquent de réagir à leur tour de façon violente* », concluait-elle.

2 Agathe Osinski et Gilles Clamar, *Quelle est donc la place des plus pauvres dans la triade people-planet-profit du développement durable ?*, opinion parue dans *La Libre*, 11 déc. 2019.
3 https://associations21.org/durabilite-pauvrete-echos-forum-21-sept2020/

« Comme en toute chose, il me semble nécessaire de se focaliser sur les valeurs qui nous animent : le respect, l'amour, le partage, la solidarité, l'humilité, la sobriété… Et ce, davantage que sur les fins que l'on poursuit ou sur les moyens que l'on met en œuvre. Les valeurs, en effet, nous motivent à poursuivre certaines fins plutôt que d'autres. Ces valeurs, nous avons néanmoins parfois tendance à les oublier, obsédés par les fins et prêts, pour les atteindre, à utiliser des moyens détestables, reniant ainsi nos valeurs. Comme Aldous Huxley le formulait dans son essai *La fin et les moyens* : '*La fin ne peut pas justifier les moyens, pour la raison simple et évidente que les moyens employés déterminent la nature des fins produites par eux*.'»

Pierre Courbe
Inter Environnement Wallonie

« Une ligne de conduite doit nous guider : celle d'éviter la culpabilisation. Celle-ci est le terreau du repli sur soi et un frein à la résilience. Il nous faut, au contraire, favoriser l'émancipation pour que l'ensemble des citoyens soient des acteurs informés et prêts à engager de réels changements. »

Sacha Keutgens
étudiante

« En tant qu'acteur de lutte contre la pauvreté, il m'apparaît essentiel de ne pas cantonner cette question de transition à la seule question de l'écologie, de l'environnement, de l'alimentation. En effet, le risque d'une vision limitative est de rester dans une 'gestion' de la problématique et d'en arriver à des mesures 'sparadraps' uniquement. Il faut un changement de regard et d'actions. Il ne s'agit plus de gérer la pauvreté par des actions individuelles, mais de l'éradiquer notamment par des financements collectifs. C'est là qu'est, pour le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, la véritable transition 'de la gestion à l'éradication de la pauvreté'. Augmenter les revenus au-dessus du seuil de pauvreté pour tous, investir dans un plan logement ambitieux et d'envergure permettant un accès à un logement de bonne qualité, isolé correctement pour tous, mettre en place des politiques publiques plus justes socialement, réformer la fiscalité… autant de mesures structurelles qui favoriseraient tant la justice sociale que l'impact environnemental allant donc ainsi dans la direction d'une vie dans un environnement sain et d'un 'droit à l'aisance' pour tous. »

Anne-Françoise Janssen
Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

Les champs des possibles

« Tous les groupes humains qui se mobilisent pour de 'nobles causes', qu'il s'agisse de protéger les plus faibles ou de protéger la nature, s'interrogent un jour ou l'autre sur la meilleure approche : faut-il doucement transformer le système de l'intérieur ou introduire une rupture ? À cette question, Martin Luther King a donné une réponse intéressante, en ce sens qu'elle démontre que ces débats sont souvent pollués par une confusion entre rupture et violence. Les partisans de la transformation douce dénoncent souvent – parfois à raison, parfois à tort – la violence des postures, discours et actions des partisans de la rupture. Or, les militants pour les droits civiques qui réclamaient une rupture dans les politiques menées aux USA utilisaient des moyens fondamentalement non-violents (allant jusqu'à se laisser casser des dents ou fracturer des membres sans répondre) et visaient une solution non-violente. Ces militants ont donc démontré qu'il y a moyen de sortir 'par le haut' de ces vieux débats : un constat clair, une conscience de l'urgence, une demande de rupture, une détermination sans faille et une philosophie fondamentalement non-violente. »

Pierre Courbe
Inter Environnement Wallonie

Le consom'acteur en trompe l'œil

Envisager les marges de manœuvres, les capacités d'action dont nous disposons comme individu, passe immanquablement par l'évocation de notre pouvoir de consommateur et de consommatrice. Notre pouvoir d'achat, celui qui est fonction de nos moyens financiers certes, mais aussi plus largement celui qui se loge derrière chacune de nos acquisitions, du pot de choco au vélo, en passant par l'eau, l'électricité ou les loisirs. Il guiderait les investisseurs, influencerait les productions, façonnerait notre société. Et les appels à davantage de conscience dans nos achats de se répéter.

« *Chacun de nous peut exercer une pression sur le système en consommant moins mais mieux, c'est-à-dire de manière responsable*, avance Adélaïde Charlier, étudiante sous les projecteurs depuis les manifestations pour le climat de 2019, co-fondatrice du mouvement Youth for Climate Belgium. *Réduire et changer ses habitudes de consommation, ce n'est pas seulement diminuer son empreinte carbone, c'est aussi un geste politique.* »[1] À chacun et chacune d'orienter les choix, et ensemble de faire nombre. C'est que la demande pourrait créer les tendances de l'offre… Le vrac, l'indication de l'empreinte carbone sur les produits, le circuit court, la juste rémunération des producteurs… devraient aider à considérer l'impact environnemental et social de nos achats, préoccupation d'un nombre croissant de personnes. Mais les consommateurs et consommatrices ont-ils réellement le pouvoir qu'on leur attribue ?

Sous influence ?

Ne devons-nous pas, par exemple, louvoyer entre les prescriptions des publicitaires plus ou moins efficaces sur nos cerveaux captifs ? La publicité ne permet-elle pas une forme de modelage de nos comportements, de manière plus ou moins inconsciente à nos esprits ? Les médias de masse au travers des publicités n'ont-ils pas, eux, le pouvoir ? Ne contribuent-ils pas à créer de nouvelles normes dans l'intérêt de ceux qui les financent ?

La psycho-sociologue Odile Camus s'intéresse au rôle d'influence de la publicité. Tout en restant prudente, elle tend à considérer que la diffusion de masse favorise la « *naturalisation des usages normatifs* », autrement dit faire d'un arbitraire culturel, une nécessité, une évidence, quelque chose de naturel.[2] Dans les sociétés collectivistes - contrairement à nos sociétés individualistes -, l'autre est en tout cas un repère normatif qui semble rester plus fort que la publicité, avance la chercheuse de l'Université de Rouen.

1 *Quel monde pour demain ? Dialogue entre générations*, éd. Luc Pire, 2021.

2 Odile Camus, *La publicité : de l'action commerciale au modelage psychologique et social*, dans *Revue électronique de psychologie sociale*, 2014, n°6.

Elle indique par ailleurs que la publicité contribue à véhiculer certaines valeurs qui ne sont pas anodines sur le plan politique ; et que la privatisation des valeurs collectives compte parmi les impacts de la publicité. Celle-ci viderait de leurs substances politiques, des notions telles que l'éthique, la révolution, la liberté… « *L'engagement dans un achat éthique, par exemple, est vraiment mis en scène comme engagement politique, alors que c'est simplement un acte de consommation.* »[3] La publicité illustrerait l' « *individualisme de désengagement ou de déliaison* »[4] à l'œuvre.

Désobéir à l'injonction de consommer

S'engager collectivement est sans doute ce que vise Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, lorsqu'il enjoint consommateur et consommatrice, à désobéir à l'injonction qui leur est faite de consommer[5]. Tout comme il leur suggère de contrevenir aux incitations permanentes à être compétitifs et compétitives, à se classer constamment les unes et les uns vis-à-vis des autres. Un changement de paradigme, diraient les adeptes d'un langage savant, laissant pressentir le revirement qui s'impose. « *Composantes technologique, économique, culturelle et politique (…) se renforcent mutuellement. Trouver les leviers pour déplacer cette masse inerte, c'est compliqué*, observe Olivier de Schutter. *La transition intérieure est un levier fondamental qu'on sous-estime. Nous avons aujourd'hui, vu la trajectoire que nos sociétés empruntent, je crois, le devoir de désobéir.* » Désobéir à des codes de comportements qui nuisent à la société.

La somme des actions individuelles

Dans la même veine, Nicolas Van Nuffel, président de la Coalition climat, évoque une « *désintoxication* » à entamer, terme bien à propos quand il s'agit d'insister sur notre abstinence au carbone, notre « décarbonisation », comme il dit. Un chemin à la fois individuel et collectif, insiste-t-il, pour nous qui vivons dans des sociétés « *carbonomanes* ». « *On ne résoudra pas les multiples crises dans lesquelles nous sommes aujourd'hui, uniquement par l'action individuelle. On sait que si on prend la question du climat par exemple, la somme des actions individuelles – si on n'attaque pas la question systémique – va résoudre 15 % du problème. Les 85 % restant sont liés à des problèmes d'infrastructures énergétiques, de transport, etc. Mais dans l'autre sens, cela ne sert à rien de faire évoluer les infrastructures, si on continue à circuler dans des voitures beaucoup trop lourdes, à consommer de la nourriture qui a fait 4 fois le tour de la planète, etc.* ».[6] Nous devrions, dans le même temps, agir de notre côté et réclamer que le système change.

3 Extrait de *La manipulation du consommateur*. Émission radio *Entendez-vous l'éco ?* de *France Culture*, le 25 mars 2020. Ré-écoutable sur www.franceculture.be

4 Notion dont Odile Camus indique la source auprès du philosophe Marcel Gauchet. Ce dernier estime que le sentiment de responsabilité des individus face au lien social tend à disparaître dans notre société. Les individus agissant comme s'ils n'avaient plus à l'entretenir, comme si ce lien n'était plus à leur charge. Plus d'infos sur https://gauchet.blogspot.com/

5 Intervention lors de la table ronde : *La transition, un chemin intime*, Rivespérance 2021, 17 mars 2021.

6 Idem.

Libre choix ou contrainte ?

Notons que nous ne sommes pas tous des consommateurs et consommatrices analogues. Et nos différences ne tiennent pas ici à nos goûts, mais à notre latitude pour faire des choix. Le recours à l'aide alimentaire – qui s'est encore intensifié avec la crise sanitaire – en atteste, évidemment, sur le volet des achats de nourriture. Pour les quelques 650.000 personnes qui ont recours à cette aide, la teneur du colis ou du repas n'est, la plus part du temps, pas de leur ressort. Plus généralement, lorsque les ménages poussent les caddies des Hard discounts, est-ce vraiment par choix ? « *Quand le trop peu devient l'habituel, on réduit ses aspirations* », constate la Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté : les personnes en situation de pauvreté « *(...) ne sont pas des consommateurs non avertis et addicts de ces lieux de commercialisation 'low cost'. Ils sont des consommateurs contraints et obligés.* »[7]

Focus sur les choix de production

En dialogue avec Christine Mahy lors du Festival Nourrir Liège, Olivier de Schutter considère que l'on se paye d'illusion si on pense que les gens ont véritablement des choix à faire. « *En réalité, on impute aux consommateurs, aux consommatrices, aux mangeurs et mangeuses, la responsabilité de changer les choses alors que c'est l'environnement alimentaire qu'il faut changer* ». Il critique la *« surfocalisation »* sur la responsabilité des consommateurs et consommatrices, avec la multiplication des labels, de directives alimentaires sous forme de pyramides, de recommandations... Agir sur la publicité, sur la production et sur la distribution mériterait davantage d'attention.

Déplacer la focale, c'est également ce que suggère Lucas Chancel, co-directeur du Laboratoire sur les inégalités mondiales à Paris[8], parlant de la manière de conjuguer lutte contre les inégalités et contre les problèmes environnementaux. Plutôt que sur le consommateur et la consommatrice, il propose de se tourner vers celles et ceux qui détiennent les choix du système productif de demain et des choix d'investissements (investissements publiques et investissements privés des quelque 10 % de la population qui détient 60 à 70 % du patrimoine). Elles et ils sont aujourd'hui « *au moins coresponsables des émissions carbones qui sont émises par ceux qui doivent utiliser ce système productif ou qui n'ont pas d'autre choix que d'acheter tel ou tel produit* ».

Des considérations qui peuvent rejoindre la question des taxes sur la consommation. « *Taxer la consommation formule un impôt socialement injuste* », rappelle l'économiste, professeur à l'ULB et à l'UCL, Bruno Colmant. Et ce, même s'il indique que ce type d'impôt est insuffisamment exploré. Impôt injuste parce qu'« *il grève indistinctement la dépense, sans tenir compte du niveau de revenu. La TVA, qui en est le meilleur exemple, est un prélèvement relativement plus important pour les faibles revenus que pour les revenus élevés : c'est donc un impôt dégressif* »[9]. N'est pas exempte de ce débat, la taxe carbone (taxe environnementale sur les émissions de dioxyde de carbone). Elle a mobilisé le mouvement des Gilets jaunes en France et il en est question actuellement en Belgique, pour inciter à limiter l'usage des énergies fossiles comme le gazole, le fioul et l'essence.

On le perçoit : agir en consommateur et consommatrice "responsable" du bien commun, si cela est souhaitable, n'est ni évident pour tous, tout le temps, ni certainement suffisant.

7 Intervention dans le cadre du Festival Nourrir Liège, 6 mai 2021. Grande conférence « alimentation et précarité », avec Christine Mahy et Olivier de Schutter. Disponible en vidéo – voir www.nourrirliege.be

8 *Économie juste et écologique : mission impossible ?*, interview vidéo par www.osonscomprendre.com, 16 avr. 2021. Accessible sur Youtube.

9 *Taxer la consommation et non le revenu*, dans *L'Écho*, 28 juin 2016.

« Un type d'actions m'apparaît prioritaire. Il s'agit de celles qui s'inscrivent dans la logique de l'éducation permanente. Ce type de pédagogie que j'étudie actuellement vise un changement culturel et social en privilégiant la participation active et l'expression culturelle des citoyens. Son objectif : émanciper les individus pour qu'ils deviennent des acteurs de changement. Sa stratégie : transmettre des savoirs, méthodes et modèles d'organisation permettant aux citoyens de connaître leur situation dans le monde, de la comprendre, de lui donner du sens, dans le but, in fine, de la transformer. Par le développement d'une citoyenneté active et critique, nous pouvons construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire. »

Sacha Keutgens
étudiante

Sur le champ de bataille politique

« *Face aux jeux de pouvoir et au poids des lobbies, beaucoup de gens peuvent se sentir impuissants et renoncer à se battre. Pourtant, grâce à une mobilisation soutenue et organisée avec les ONG et d'autres collectifs citoyens, nous avons fait du réchauffement climatique un thème central de la campagne 2019* »[1], avance Anuna De Wever, jeune gantoise, co-fondatrice du mouvement Youth for Climate. Elle se dit néanmoins lasse d'une classe politique qui se dérobe à ses obligations.

Des urgences se bousculent

Il est vrai que les enjeux environnementaux - et de justice sociale[2] - soulevés par la mobilisation citoyenne et des jeunes en particulier tout au long de l'année 2019, ont été pour partie comme éclipsés. Ils se sont faits « *plus discrets* » sur le terrain politique[3]. Certes ils avaient imprégné quelques négociations pour la formation de gouvernements après les élections de mai 2019. Mais d'une part, cela n'a pas concerné tous les niveaux de pouvoir (ni en Flandre, ni au Fédéral ces enjeux n'ont été centraux) ; d'autre part, les gouvernements constitués se sont vite trouvés immergés dans la gestion de la crise sanitaire. L'attention s'est portée sur cette urgence-là, immédiate, observe Vincent Lefebve du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp). Tandis que l'urgence climatique « *tout aussi impérieuse* », mais qui « *se déploie sur une échelle de temps beaucoup plus longue* », à savoir 2025, 2030, 2050, n'a pas constitué le cœur des débats politiques. « *(...) beaucoup plus longue* », voilà qui est très relatif et oublieux des dégâts environnementaux qui se font déjà sentir.

Face aux mobilisations

« *Les choses semblaient pourtant bien différentes au début de l'année 2019,* estime également le chercheur du Crisp. *En raison de leur ampleur, plusieurs manifestations pour le climat avaient impressionné l'ensemble des observateurs, particulièrement en Belgique. Les jeunes faisaient quant à eux preuve de ténacité en continuant leur grève pour le climat, soutenus dans certains cas par des adultes convaincus du caractère juste et nécessaire de leur combat.* »

Aujourd'hui, l'implication citoyenne semble toujours vive autour de ces enjeux. On ne compte plus les initiatives locales et les coopératives en matière de production et de distribution alimentaire en circuit court, de réutilisation des déchets,

1 *Quel monde pour demain ? Dialogue entre générations*, éd. Luc Pire, 2021.

2 Moins visible mais présente dans les mobilisations. Pensons à la formule devenue célèbre : « fin du monde, fin du mois : même combat » qui témoigne de la volonté d'unir les revendications.

3 Vincent Lefebve, *Dérèglement climatique et coronavirus, d'une urgence à l'autre*, Les @nalyses du Crisp en ligne, 17 mars 2020, www.crisp.be

de réparation et location d'objets, de partage d'énergie, de mobilité alternative, de monnaies… Certaines émergent, expérimentent, d'autres se déploient, attestent qu'elles tiennent la route : elles fleurissent partout.

Difficile de ne pas y trouver le message qu'Olivier de Schutter voudrait voir envoyé aux hommes et femmes politiques : « *nous sommes prêts, c'est vous qui êtes en retard sur les attentes de la société* ». À ses yeux, en effet, « *quand les changements de société sont attendus des politiques, le réflexe est toujours de dire que 'les gens ne sont pas prêts'* ». Il s'agirait de sortir d'une sorte de cercle infernal entre la poule et l'œuf, entre d'une part des politiques qui auraient peur d'imposer le changement et de leurs côtés, des individus affichant un : « *on voudrait bien changer mais tout de même les politiques devraient nous y aider, pour que cela soit plus facile, plus naturel, moins coûteux, plus abordable… »*

Pas que de la gestion, de la vision

Le message a-t-il été entendu dans les cénacles européens ? Le pacte vert pour l'Europe - plus couramment appelé « Green Deal » - [4] ouvre une porte en tout cas. Les intentions du Pacte sont résumées en trois traits : faire en sorte d'aboutir à une Europe « *dont les émissions nettes de gaz à effet de serre seront devenues nulles en 2050, où la croissance est dissociée de l'utilisation des ressources, où personne ni aucun endroit ne sont laissés de côté* ». Ces vastes ambitions[5] n'iront pas sans une série d'engagements à opérer et les interrogations sur leurs mises en pratique ne manquent pas. Mais le "Green Deal"- semble témoigner tout de même d'une amorce de basculement au niveau des idées, d'une évolution des mentalités. Il donne un cap, que saluent différents acteurs comme la coupole d'ONG et mouvements CNCD-11.11.11 ou le rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains. D'après ce dernier, « *Il est extrêmement important que les politiques reconnaissent que leur rôle n'est pas seulement d'être des gestionnaires de la chose publique, mais aussi des visionnaires de l'avenir* ». Cela peut donner envie aux citoyens et citoyennes de s'engager. Fédérer les énergies, soutenir les initiatives locales, faire évoluer les normes et réglementations, orienter les investissements publiques et privés, voilà ce qui est attendu des politiques.

Autre signal positif à l'horizon : les discussions sur la taxation des multinationales. L'administration étatsunienne avec Joe Biden proposait 21 %, le G7[6] semble s'être accordé sur 15 % minimum. Avant cet accord, Lucas Chancel, co-directeur du Laboratoire sur les inégalités mondiales à Paris, estimait déjà important que l'Europe se saisisse du mouvement impulsé aux États-Unis et sans attendre. Il y voyait un « *mouvement de balancier idéologique, qui se matérialise avec la décision d'imposer les multinationales* »[7]. Cet impôt devrait apporter des recettes supplémentaires importantes pour les États et réduire une certaine injustice fiscale au niveau des sociétés. Reste à voir si les intentions se traduiront en faits.

Des labellisations

Davantage d'information et de transparence sur les choix des entreprises et leurs impacts à la fois environnementaux et sociaux, semble être également une quête de plus en plus partagée. Que l'on pense aux discussions autour d'une taxonomie verte (classification des activités économiques au regard de leur durabilité) au niveau de l'Union européenne ou au projet *Impact-Weighted Accounts Initiative*

4 Dévoilé en décembre 2019. Il est détaillé sur le site de l'Union européenne : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

5 Remarquons que la notion de croissance avancée par l'Europe soulève pas mal de débat. Lire entre autres à ce sujet : Action Vivre Ensemble, *Confinement, chute du PIB et prospérité sans croissance*, analyse n°7, 2020.

6 Groupe des 7 réunit l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

7 *Économie juste et écologique : mission impossible ?*, interview vidéo par www.osonscomprendre.com, 16 avr. 2021. Accessible sur Youtube.

(IWAI) développé par la Harvard Business School. Cette dernière envisage la création de comptes financiers qui reflètent les performances financières, mais aussi sociales et environnementales d'une entreprise[8].

À propos de la démarche de "taxonomie" menée par la Commission européenne, la co-présidente du Club de Rome[9], Sandrine Dixon-Declève qui a fait partie du groupe en charge d'émettre des recommandations nous amène dans les coulisses. À l'entendre, on perçoit que le chemin est semé d'embûches entre les intentions et les mises en œuvre : « *le TEG* [ndlr : Technical Expert Group] *a remis des recommandations strictes, excluant les énergies fossiles et d'autres activités polluantes ou néfastes à l'environnement comme le nucléaire. Depuis lors, les modalités de leur mise en œuvre font l'objet d'un bras de fer entre les États membres qui voudraient aller de l'avant d'une part, et ceux qui cherchent à affaiblir les critères sous la pression des lobbies, d'autre part. Des milliards de financements publics et privés sont en jeu. Ceci démontre toute la complexité de la transition, mais aussi l'influence qu'exercent certains secteurs sur l'économie* »[10].

Ne risque-t-on pas de créer une ingénierie de labellisations, où seuls quelques experts et expertes peuvent s'y retrouver ? Ne risque-t-on pas de voir se développer les pratiques de *greenwashing*, à savoir « *les pratiques frauduleuses visant à gonfler le caractère durable d'une activité économique* »[11] ? Voire peut-être d'ajouter un nouveau mot à notre vocabulaire : le *socialwashing*. L'enjeu social, du fait de son intégration dans les objectifs du développement durable des Nations Unies notamment, pourrait en effet aussi compter. Ainsi, il est singulier de noter que l'IWAI mentionné ci-dessus pratique une décote environnementale sur l'entreprise Solvay entre autres pour « *son frein au renforcement de 'la résilience des pauvres et des personnes en situation de vulnérabilité'* ».[12]

Une balise : les plus vulnérables

Rappelons-le avec le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) : une politique sociale fait partie intégrante d'une politique climatique et environnementale durable. « *En effet, la résolution des grands problèmes sociaux qui appauvrissent la population, tels que l'emploi, le logement, la mobilité, l'accès à l'énergie et à une alimentation saine, et la réalité de la migration, contribuera fortement à une transition durable* »[13]. Il s'agirait de ne pas l'oublier dans les politiques à mener.

Une piste concrète serait de : « *concevoir et évaluer les mesures environnementales, non seulement pour, mais surtout avec les personnes en situation de pauvreté* »[14]. La proposition vient des bancs d'Inter-Environnement Wallonie, à l'issue du Forum « Durabilité et pauvreté », organisé par Associations 21, Luttes Solidarités Travail et ATD Quart Monde, en septembre 2020 (lire aussi pages 32 et 33). « *La politique devrait considérer les plus vulnérables (les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de pauvreté, ...) comme la norme, pour tester son effectivité. Lorsqu'une politique est bénéfique pour ces groupes-là, elle l'est pour tout le monde* ».

8 Serge Quoibach, *La face obscure des entreprises*, dans *La durabilité, un pari gagnant*, supplément de *L'Échos*, 5 juin 2021, p.40-43 ; ou https://www.lecho.be/dossiers/new-insights-2021/couts-des-degats-environnementaux-la-face-obscure-des-entreprises/10308944.html

9 Groupe d'experts internationaux (des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels), qui a notamment mis en évidence les excès de la croissance au début des années 70.

10 *Quel monde pour demain ? Dialogue entre générations*, éd. Luc Pire, 2021, p. 120-123.

11 *Ibidem.*

12 Serge Quoibach, op. cit.

13 Communiqué de presse, à l'occasion du 17 oct. 2020, appel au gouvernement De Croo, surwww.bapn.be

14 Cécile de Schoutheete, *Durabilité et pauvreté : mieux appréhender les enjeux*, 2 oct. 2020, sur www.iew.be

« Il est essentiel que les réalités de vie des populations qui font face à la pauvreté soient mieux connues finement et que les recherches de solutions en lien avec ces questions de justice sociale et transition soient co-construites avec et à partir des populations vivant la pauvreté et des acteurs de lutte contre la pauvreté. Ces personnes représentent une frange grandissante de la population et elles veulent faire partie de la solution, alors qu'elles sont majoritairement considérées comme un problème, si pas le problème ! »

« Toute action devrait respecter certains points essentiels comme la non stigmatisation des populations, la non individualisation de la responsabilité, la création de dynamique participative impliquant les populations les plus appauvries. Je parle d'une dynamique participative au sens de l'éducation populaire où l'écoute, la co-construction sont centrales avec comme objectif de faire changer les politiques, de modifier le regard sur la pauvreté… Enfin, toute action ou toute mesure structurelle prise devrait viser à réduire les inégalités et avoir l'accès aux droits comme préoccupation centrale. »

Anne-Françoise Janssen
Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

Multiplier les terrains communs

« *Le pire serait de rester chacun chez soi, convaincus que les jeux sont faits (...)* », estime la sociologue Maristella Svampa, réfléchissant à une transition sociale et écologique dans un monde post-coronavirus[1]. « *Nous devons partir de l'idée que nous sommes dans une situation de crise systémique extraordinaire et que l'horizon de la civilisation n'est pas bouché, mais l'enjeu de luttes* », poursuit-elle.

Soigner nos interdépendances

Ainsi, la sociologue plaide pour promouvoir largement le "*care*", c'est-à-dire une manière de voir et d'agir qui implique la reconnaissance et le respect de l'autre. Ce "*care*" accorde une place centrale à des idées comme l'interdépendance, la réciprocité et la complémentarité. Il questionne la notion d'autonomie comme idéal moderne, aide à repenser les liens entre humains, et aussi avec le vivant dans son ensemble. La philosophe Cynthia Fleury appelle de ses vœux également « *la société du care* ». Elle en parle comme « *une société du prendre soin où l'on comprend que nos interdépendances sont des forces pour nous permettre de transformer le monde de la façon la plus créative possible et de la façon la plus solidaire* »[2].

En quelques mots, embrasser la société du *care* passerait par la valorisation des métiers de la solidarité, de la proximité, etc., mais aussi par la reconnaissance de la responsabilité collective et des comportements en accord avec le bien commun, ou encore par l'importance donnée aux actions de coopération. Concrètement, aujourd'hui, on peut trouver traces de cette société du *care* dans l'économie sociale et solidaire, dans la gouvernance des communs, dans l'*open source*, dans les énergies renouvelables en réseau, dans l'agroécologie, dans le principe d'acheter l'usage d'un bien plutôt le bien lui-même, etc[3].

Face aux déchirures du lien social

Il s'agirait donc de multiplier les mutualisations, de se (re)composer des communs, de pratiquer largement la gouvernance coopérative. Ainsi le suggère aussi l'économiste Gaël Giraud, « *il faut réinstaurer les communs, comme instances alterna-*

1 Maristella Svampa, *Réflexions pour une transition sociale et écologique dans un monde post-coronavirus*, dans *L'urgence écologique vue du Sud*, *Alternatives Sud*, vol.27-2020/3.

2 Cynthia Fleury, *Qu'est-ce que la société du care* ?, vidéo *Brut*, 15 avril 2020 – voir https://www.brut.media/

3 Lire à ce sujet : Isabelle Delannoy, *L'économie symbiotique. Régénérer la planète, l'économie et la société*, coll. Domaine du possible, éd. Actes Sud, 2016.

tives à la propriété privée ». À ses yeux, lorsque la propriété privée prend trop de place, elle détruit la planète. Il évoque notamment la main mise sur les océans par des acteurs privés qui les épuisent (pratiquant par exemple la pêche industrielle en eaux profondes). L'extension sans limite de la propriété privée dissout aussi le lien social, estime encore l'économiste. Précisons qu'il ne prône pas la suppression de la propriété privée, mais le fait d'y mettre des bornes et de contrer l'absolue privatisation à l'œuvre dans nos sociétés.

« *Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle phase de globalisation où tout peut devenir une marchandise privée. C'est ce qui explique à mon sens*, dit Gaël Giraud, *la montée de l'extrême droite en Europe et des populismes dans le monde, comme réactions aux déchirures du lien social* »[4]. Et de considérer que l'utopie de la privatisation du monde déchire les solidarités élémentaires de nos sociétés, qu'elle provoque des souffrances telles que « *les peuples finissent à en appeler à des solutions autoritaires et antidémocratiques* ».[5] Alors que la tentation d'un État policier à la chinoise pourrait poindre le bout du nez, remarque-t-il, il semble urgent de renforcer la démocratie participative et le rôle de l'État « *qui soit le garant des conditions de possibilité d'émergences des communs dans les territoires et dans la société civile* ».

Tensions en prévision

On le perçoit des propos qui précèdent, les changements à envisager sont loin d'être simples à mettre en œuvre. « *Nous avons appris des précédentes transformations qu'il y aura des perdants et de moments difficiles* », prévient d'ailleurs Sandrine Dixson-Declève[6], co-autrice de *Quel monde pour demain ?*, en dialogue avec des jeunes activistes[7]. On peut en effet penser qu'avec la transition - dans le sens d'une considération pour les écosystèmes et d'une justice sociale -, des privilèges devraient être rabotés. Ce qui ne ravira probablement pas certains qui se trouvent être parmi les plus puissants aujourd'hui.

Quant à la poursuite de la voie actuelle, elle verrait se concentrer davantage encore le pouvoir aux mains de grands acteurs économiques et financiers, qui participent de l'affaiblissement démocratique, de la croissance des inégalités. Il y a une sorte de cercle vicieux, comme le décrit Olivier De Schutter[8] : notre système politique est de plus en plus facilement capté par les acteurs économiques, cela entraîne une croissance des inégalités ; ces inégalités génèrent un sentiment d'exclusion, conduisent à la désaffiliation démocratique et, en conséquence, à la perpétuation des inégalités et à leur aggravation.

Une formule choc reprise par ATD Quart Monde au leader syndicaliste brésilien engagé dans la défense de la forêt amazonienne, Chico Mendes, assassiné en 1988, exprime les tensions sous-jacentes : « *L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage* »[9].

Dans le dialogue

Dénoncer les injustices, mettre des mots sur les tensions, nommer le conflictuel, travailler sur les représentations… est un travail complexe, mais essentiel pour développer nos

4 Interview dans *L'Express*, 31 juillet 2019.

5 Gaël Giraud, *Pour la planète, l'indispensable réduction des inégalités*, dans *CNRS le journal*, 21 février 2020. https://lejournal.cnrs.fr/

6 Co-présidente du Club de Rome, conseillère auprès de l'Union européenne et de l'ONU, sur les questions climatiques et de développement durable.

7 *Quel monde pour demain ? Dialogue entre générations*, éd. Luc Pire, 2021

8 Intervention lors d'un webinaire de l'Iweps intitulé : *Futurama n°6 : Transition écologique et justice sociale : vers un nouveau modèle sociétal ?*, le 17 juin 2021. À voir sur www.iweps.be

9 *Retour sur le Forum Durabilité et Pauvreté*, le 27 octobre 2020. https://atd-quartmonde.be/

capacités d'agir ensemble. Et cela ne peut se faire qu'avec le dialogue entre les points de vue, que par retour dans le monde réel. Or nos relations au monde ont muté sur la Toile, davantage encore avec la crise sanitaire. Et le constat n'est pas neuf : les réseaux sociaux ont modifié les conditions du dialogue. Les algorithmes enferment dans des communautés de pensées. « *On rencontre moins l'altérité. Et la tonalité est à la fois moralisatrice et violente quant aux dissonances,* regrettait le politologue Vincent de Coorbyter, avant la pandémie[10]. « (...) *la radicalisation des positionnements idéologiques est une autre facette de l'individualisme : une certitude d'avoir raison, une forme d'arrogance, une tendance à l'auto-affirmation plus ou moins agressive avec une difficulté à accepter la contradiction et la légitimité de l'adversaire.* »

Il apparaît urgent de multiplier les lieux de rencontre avec l'altérité. Des lieux sans nécessairement d'objectif précis autre que le partage. Prenons l'exemple de l'initiative prise par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et le théâtre Jardin Passion. En mai 2021, ils ont organisé sept rencontres « d'un côté à l'autre de la rue ». À l'issue d'un de ces temps, un participant témoignait de l'importance de « *rencontrer de vrais gens* » et de « *tout simplement parler. Un peu rêver et agiter des transversalités* ». Même son de cloche dans la bouche d'un autre participant, quelques jours auparavant : « *Ce genre de moment est très rare, où l'on nous offre 3 heures, sans devoir être assignés à quelque chose, sans devoir se dire : on va devoir écrire un cahier de revendications ou quoi que ce soit à la fin ; et simplement pour pouvoir témoigner des expériences humaines, se rendre compte qu'il y a plein de gens autour de nous, de la chaleur* ».[11]

Faire émerger du plus juste

Mais il apparaît aussi urgent de travailler largement à nos démocraties. Il nous faudrait « *repenser nos démocraties pour assurer des 'transitions en catastrophe' justes* », comme l'explique Aurora Fransolet, chercheuse au Centre d'études du développement durable de l'ULB[12]. Faire émerger des décisions qui soient socialement plus justes, expérimenter des approches participatives innovantes, prendre en compte la pluralité des besoins, permettre aux 'invisibles' d'être présents dans les débats de société... sont les enjeux que décrit la philosophe. Car, elle le rappelle, la justice ne se limite pas à la répartition équitable des biens sociaux (« qui a quoi ? »), mais elle se manifeste aussi dans l'équité en matière de prise de décisions (la justice dite procédurale – « comment sont prises les décisions ? ») et dans la reconnaissance de la pluralité des besoins (« quels besoins sont reconnus ? »).

Aujourd'hui de nouvelles formes de « *démocratie plus inclusive* » sont tentées. On pense à la très médiatisée Convention citoyenne pour le climat en France. On pense aussi au panel citoyen « climat » lancé en Wallonie, ce 24 avril 2021, pour proposer des actions et mesures au gouvernement ; ou encore à la Commission délibérative autour de la 5G regroupant des citoyennes et des citoyens tirés au sort et des membres élus du Parlement bruxellois, ce premier semestre 2021. Ces expérimentations, nombre d'observatrices et d'observateurs appellent à les multiplier, à les soutenir et, bien entendu, à les évaluer pour progresser dans cette voie participative.

10 Interview « *En Belgique, on a sous-estimé l'importance de l'utopie en politique* », dans *L'écho*, 28 déc. 2019.

11 Vidéos de « débriefing » sur la page Youtube du RWLP.

12 Intervention lors d'un webinaire de l'Iweps : Futurama n°6, op.cit.

En fonction des invisibilisés

D'ores et déjà, on le sait, l'implication des personnes en situation de pauvreté est un point de vigilance. Pour les projets locaux de transition ou les décisions politiques à des échelles plus larges, des porte-voix attirent l'attention à ce sujet.

Les conditions pour "faire ensemble" ne vont pas de soi. Elles doivent être favorisées. Les dispositifs d'éducation permanente – particularité de la Belgique francophone – peuvent être de précieux atouts. Tout comme le sont aussi les processus de concertation à l'image de celui que mène le Service de lutte contre la pauvreté. Pour contribuer au débat et à l'action politique, il soutient le dialogue entre des personnes en situation de pauvreté et leurs associations, des acteurs du secteur social, des CPAS, des organisations et services dans divers secteurs, des administrations...[13]

Ces démarches nécessitent de la ténacité. Réfléchir à tout moment aux impacts sur, avec et en fonction de toutes les parties-prenantes, en particulier celles que nos systèmes invisibilisent, n'a rien d'évident. Nous pourrions tenter d'en faire notre seconde nature, la norme de tous nos actes, le principe qui nous guide collectivement.

13 Plus d'infos dans l'intervention de Mélanie Joseph lors du webinaire cité ci-dessus ; également p. 32 et 33 de notre étude.

ACTION
VIVRE ENSEMBLE

Action Vivre Ensemble est une association, créée en 1971, engagée dans la lutte contre la pauvreté et reconnue en particulier pour son travail d'éducation permanente. Trois axes majeurs peuvent résumer ses actions :

- le soutien aux initiatives qui agissent contre l'exclusion, l'injustice et la pauvreté en Wallonie et à Bruxelles en encourageant la participation active des personnes concernées ;
- la sensibilisation du grand public, notamment les communautés chrétiennes, à l'analyse et à la réflexion critique sur les réalités et les enjeux de la lutte contre la pauvreté et leur accompagnement vers une citoyenneté active et solidaire ;
- la dénonciation des mécanismes qui engendrent et perpétuent des situations de pauvreté et d'injustice sociale, et la proposition d'alternatives.

Action Vivre Ensemble dont le siège se situe à Bruxelles s'articule autour de sept bureaux régionaux et s'appuie sur un vaste réseau de volontaires de Eupen à Wavre, en passant par Liège, Libramont, Namur ou Marchienne-au-Pont.

Souvenons-nous, c'était avant la pandémie et l'envahissement de nos vies par le coronavirus, c'était hier. Le leitmotiv « *fin du monde, fin du mois, même combat* » résonnait. Dans les marches pour le climat, au cœur du mouvement des Gilets jaunes…, on voyait poindre ce souci de ne pas opposer social et environnemental, pauvreté et changements climatiques, « *cri des pauvres et cri de la Terre* » comme l'exprime l'encyclique Laudato si'. Ces mêmes urgences étaient à considérer de concert.

Aujourd'hui, les alertes sur la dégradation de l'environnement et des conditions de vie de nombreuses personnes n'ont pas disparu, elles se font plus pressantes encore et se multiplient. Les constats sur l'état de la planète Terre et les indicateurs de pauvreté ont des allures très sombres. Les changements de cap réclamés paraissent importants. Les marges de manœuvre semblent étroites. Mais plutôt que la paralysie face à l'ampleur de tels enjeux, la présente publication propose de continuer à cheminer, avec lucidité et ouverture. Elle invite le lecteur à entrer dans le trajet du voir, juger, agir. Il débute avec un état des lieux : *le terreau des constats*. Il se poursuit à l'écoute de personnes qui proposent des balises, des principes qui pourraient nous guider dans l'action : *des énergies à partager.* Et il explore des pistes d'actions : *les champs des possibles*. L'approche se veut systémique, combinaison de justice sociale et d'écologie, à la croisée des chemins.

ACTION
VIVRE ENSEMBLE

Prix de vente : 3 €